

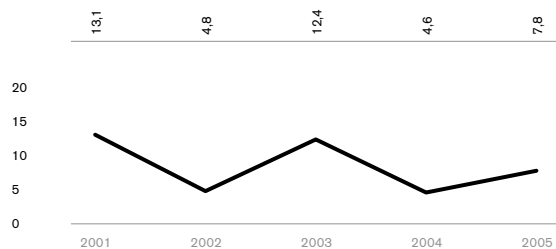
RAPPORT DE GESTION

28	Performance et objectifs financiers
29	Sommaire des résultats financiers
31	Perspectives économiques – 2006
32	Analyse des résultats consolidés
38	Analyse de la situation financière
46	Arrangements hors bilan
47	Analyse sectorielle
51	Analyse des résultats trimestriels
53	Cadre de gestion intégrée des risques
58	Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière
58	Principales conventions et estimations comptables critiques
60	Modifications de conventions comptables
61	Rétrospective
63	Faits saillants trimestriels

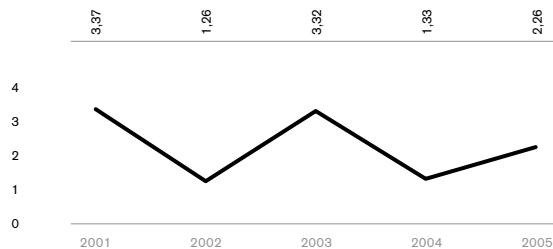
Cette section du Rapport annuel présente le rapport de gestion qui porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2005. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le surintendant des institutions financières du Canada. Ce rapport de gestion présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 8 décembre 2005. Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada sur le site Web de la Banque à www.banquelaurentienne.ca et sur SEDAR, à www.sedar.com.

POINTS SAILLANTS

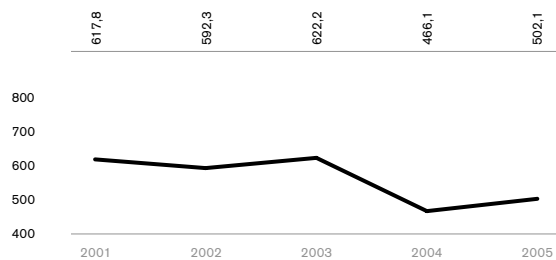
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES
(en pourcentage)



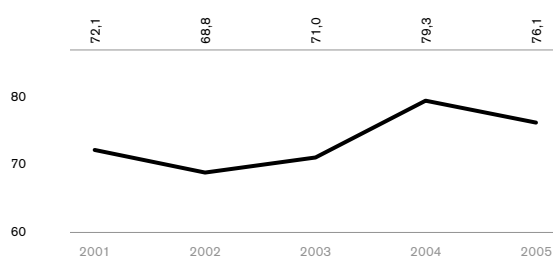
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE
(en dollars)



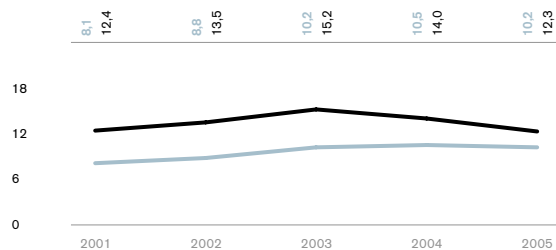
REVENU TOTAL
(en millions de dollars)



RATIO D'EFFICACITÉ
(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

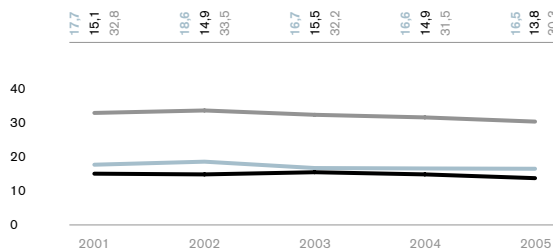


RATIO DE CAPITAL BRI
(en pourcentage)



PREMIÈRE CATÉGORIE CAPITAL TOTAL

ACTIF AU BILAN, BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION
(en milliards de dollars)



ACTIF AU BILAN BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION TOTAL

PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente sommairement les résultats de la Banque, comparativement à ses objectifs pour l'exercice financier 2005. Tous les objectifs de la Banque ont été atteints à l'exception du ratio de capital total.

Néanmoins, ce dernier demeure comparable à ceux des autres banques canadiennes. De plus, ce tableau reflète les objectifs de la direction de la Banque pour l'exercice 2006.

Tableau 1
PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

	Objectifs 2005	Résultats 2005	Objectifs 2006
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,5 % à 5,5 %	7,8 % (6,4 % découlant des activités poursuivies)	7 % à 8 %
Résultat net dilué par action	1,30 \$ à 1,60 \$	2,26 \$ (1,85 \$ découlant des activités poursuivies)	2,05 \$ à 2,35 \$
Revenu total	+ 4 % à 6 % (de 480 à 490 millions \$)	9 % 502 millions \$	+ 4 % à 6 % (522 à 532 millions \$)
Ratio d'efficacité	79 % à 77,5 %	76,1 %	75 % à 73,5 %
Ratios de capital			
Première catégorie	minimum de 9,5 %	10,2 %	minimum de 9,5 %
Total	minimum de 13,0 %	12,3 %	minimum de 12,0 %
Qualité de crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,25 % à 0,22 %	0,24 %	0,25 % à 0,22 %

La mise en œuvre depuis 2004 de stratégies particulières en matière de gestion de l'actif et du passif, conçues afin d'améliorer le revenu net d'intérêt, a contribué à l'atteinte des objectifs de revenus. En outre, la croissance des Services financiers aux particuliers et de B2B Trust, de même que les économies de coûts liées au réaligement de la structure de capital de la Banque, ont permis de dépasser les objectifs définis. La croissance des portefeuilles de prêts ainsi que les opérations portant sur le capital ont cependant affecté le ratio de capital total au cours de l'exercice financier 2005. Le niveau actuel du ratio est plus approprié, considérant l'équilibre entre le niveau de capital et la profitabilité.

Par conséquent, un nouvel objectif minimum de 12,0 % a été établi. La Banque entend continuer à surveiller ce ratio de capital total au cours de l'exercice financier 2006 afin de s'assurer qu'il demeure bien au-dessus du seuil réglementaire.

Pour l'exercice financier 2006, la direction prévoit des améliorations, quoique plus modestes, en matière de stratégies d'investissement et de couverture, destinées à augmenter la marge d'intérêt. De plus, des efforts toujours soutenus au niveau des opérations de prêts et de dépôts devraient permettre d'en améliorer la rentabilité, et ce, malgré l'augmentation prévue des salaires et des avantages sociaux des employés.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue principalement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. En 2005, compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., les états financiers présentent distinctement les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées. Les analyses, incluses dans ce rapport de gestion, respectent généralement cette présentation.

Également, certaines analyses sont effectuées en fonction des activités principales, c'est-à-dire en excluant les éléments significatifs des exercices financiers 2003 et 2004, tels qu'ils sont présentés au tableau 3 de ce rapport de gestion à la page 33 du présent Rapport annuel. La direction estime que ces éléments significatifs ne font pas partie des opérations effectuées dans le cours normal des activités ou qu'il s'agit d'opérations exceptionnelles, potentiellement susceptibles de fausser l'analyse des tendances. Cette distinction est faite afin de ne pas biaiser l'analyse par la direction des tendances récurrentes. Les mesures de performance, excluant les éléments significatifs, ne sont pas des éléments définis selon les PCGR et pourraient donc ne pas être comparables à des éléments semblables, tels que définis par d'autres sociétés.

Certaines données comparatives de l'exercice financier 2004 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2005 afin que les utilisateurs puissent en faire une analyse plus intelligible.

STRATÉGIES DE LA BANQUE

Certaines autres sections publiées dans ce Rapport annuel présentent d'importants renseignements relatifs aux stratégies de la Banque. Les lecteurs devraient en prendre connaissance comme complément d'information au présent Rapport de gestion.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Tableau 2

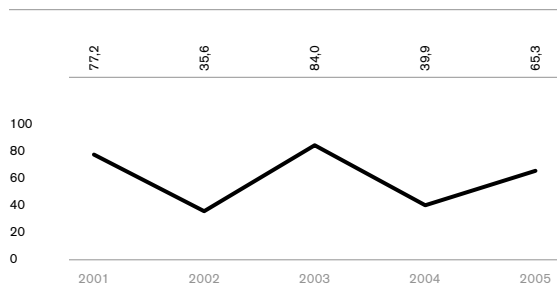
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les données par action)

	2005	2004	2003	Variation 05/04
Revenu net d'intérêt	325,7 \$	267,2 \$	335,5 \$	22 %
Autres revenus	176,4	198,9	286,7	(11)
Revenu total	502,1	466,1	622,2	8
Provision pour pertes sur prêts	40,0	40,0	54,0	-
Frais autres que d'intérêt	382,0	369,7	441,8	3
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	80,1	56,4	126,4	42
Impôts sur les bénéfices	24,5	14,6	38,8	68
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	55,6	41,8	87,6	33
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	-	1,9	3,6	-
Bénéfice découlant des activités poursuivies	55,6	39,9	84,0	39
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	9,7	-	-	-
Bénéfice net	65,3 \$	39,9 \$	84,0 \$	64
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	12,0	8,6	6,1	40
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	53,3 \$	31,3 \$	77,9 \$	70 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
de base	23 525	23 485	23 416	
dilué	23 552	23 521	23 457	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	1,85 \$	1,33 \$	3,33 \$	39 %
dilué	1,85 \$	1,33 \$	3,32 \$	39 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	2,26 \$	1,33 \$	3,33 \$	70 %
dilué	2,26 \$	1,33 \$	3,32 \$	70 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	4,6 %	12,4 %	

BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars)



EXERCICES FINANCIERS TERMINÉS

LES 31 OCTOBRE 2005 ET 2004

La performance de la Banque pour 2005, tel que reflétée par son revenu net de 65,3 millions \$ ou 2,26 \$ dilué par action ordinaire (55,6 millions \$ ou 1,85 \$ dilué par action ordinaire pour les activités poursuivies), s'est nettement améliorée par rapport à l'an dernier alors que le bénéfice net s'élevait à 39,9 millions \$ ou 1,33 \$ dilué par action ordinaire. Toutefois, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à 7,8 % (6,4 % pour les activités poursuivies) demeure inférieur aux attentes de la direction à long terme.

L'amélioration importante du revenu net d'intérêt, attribuable aux stratégies de gestion de l'actif et du passif plus rigoureuses, ainsi qu'au rachat de débetures en 2004 et 2005, de même qu'à la croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels a été partiellement contrebalancée par la baisse des autres revenus, en particulier des revenus générés par les activités de trésorerie et de marchés financiers. De plus, les résultats pour l'exercice 2004 incluaient les retombées des transactions importantes, mentionnées au tableau 3, à la page 33.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté, en raison principalement des coûts liés à la rémunération incitative, ce qui reflète l'amélioration des revenus et de la rentabilité. Les autres frais ont également augmenté en raison des ressources additionnelles qui ont été consacrées à la publicité et au développement des affaires.

La provision pour pertes sur prêts est demeurée stable à 40 millions \$, ou 0,24 % de l'actif moyen en 2005, tout comme en 2004. Ce niveau de provision reflète la condition des portefeuilles qui continuent de bénéficier d'un climat économique relativement favorable.

Activités abandonnées – Vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, la Banque a cédé ses activités de gestion de fonds communs de placement et de gestion de fonds institutionnels qui étaient regroupées dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Cette cession a permis de constater un gain

initial de 5,4 millions \$ (5,2 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) aux résultats découlant des activités abandonnées, incluant la perte relative à la baisse de valeur d'investissements liés aux mises de fonds initiales dans certains fonds communs de placement de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. L'entente de cession prévoit que la Banque continuera à distribuer les Fonds R au cours d'une période de dix ans se terminant le 31 décembre 2014 et distribuera également les fonds communs de placement de l'Industrielle Alliance.

Le produit de disposition initial, établi sur la base de l'actif sous gestion au moment de la clôture de la transaction, s'élevait à 67,8 millions \$. Une partie de ce montant, soit 26,2 millions \$, était assujettie à une clause de récupération portant sur le volume de ventes nettes de fonds communs de placement et avait initialement été comptabilisée à titre de revenu reporté. Au terme du quatrième trimestre de l'exercice 2005, il est devenu clair que la clause relative à la première année allait être respectée et, par conséquent, un gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été reconnu aux résultats découlant des activités abandonnées. Le revenu reporté relatif aux quatre dernières années sera constaté à titre de revenu au cours des prochains exercices financiers dans la mesure où les conditions de ventes minimales nettes seront satisfaites.

L'abandon des opérations de gestion d'actifs ne devrait pas avoir d'incidences importantes sur la rentabilité future de la Banque puisqu'elles ne dégageaient qu'une rentabilité marginale. Par contre, la conclusion de l'entente de distribution avec Industrielle Alliance permettra à la Banque de se concentrer sur la distribution de produits financiers et devrait favoriser la croissance de ces revenus au cours des prochaines années.

La note 2 des états financiers consolidés fournit tous les renseignements pertinents à cette transaction.

EXERCICES FINANCIERS TERMINÉS

LES 31 OCTOBRE 2004 ET 2003

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003, la Banque avait déclaré un bénéfice net de 84,0 millions \$ ou 3,32 \$ dilué par action ordinaire. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 12,4 % pour cet exercice. Les résultats pour l'exercice financier 2003, comme pour l'exercice financier 2004, incluaient l'impact de certaines transactions importantes, tel que détaillé au tableau 3 en page 33, dont notamment le gain relatif à la cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien de 69,9 millions \$ (54,9 millions \$, net des impôts sur les bénéfices). Excluant ces éléments significatifs, le bénéfice net de 2003 aurait été de 31,3 millions \$ ou 1,07 \$ dilué par action ordinaire et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aurait été de 4,0 %. Ces résultats reflétaient déjà la baisse de la rentabilité qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice 2004. Celle-ci était principalement

attribuable à la réduction de la marge nette d'intérêt et des revenus de trésorerie et de marchés financiers. Les forts ratios de capital, au cours de cette période, permettaient toutefois de supporter ce niveau de rentabilité, le temps que les mesures de redressement prises puissent se concrétiser en terme de résultats.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES – 2006

UNE CROISSANCE MODÉRÉE, UNE INFLATION MAÎTRISÉE, MAIS DES RISQUES ACCRUS

À l'automne 2005, un regard sur le paysage économique révélait une chose étonnante : les économies canadienne et québécoise démontrent une capacité remarquable d'ajustement à des changements rapides. Malgré les hausses consécutives des prix de l'énergie, malgré l'appréciation de la monnaie nationale, malgré la concurrence accrue des producteurs étrangers et malgré la hausse des taux d'intérêt, les économies canadienne et québécoise ont tenu le coup de manière relativement satisfaisante, et certainement mieux que peut le laisser croire une certaine presse alarmiste. La hausse moyenne du PIB réel en 2004-2005 s'est établie à un peu moins de 3 %, et nous prévoyons que ce taux de croissance se maintiendra en 2006. Au Québec, au cours de la même période, la vigueur de la demande intérieure a contribué au progrès de l'économie, et le taux de chômage est demeuré relativement stable, à quelque 8,5 %.

Cependant, malgré toute sa résilience, l'économie canadienne est encore loin d'être parfaite. Ainsi, la « fracture régionale » ne cesse de s'élargir : l'Ouest canadien connaît une croissance très rapide, alimentée par le boom dans le secteur des ressources naturelles, alors que les provinces centrales doivent faire face à une restructuration majeure de leur important secteur manufacturier. L'élément déclencheur de cette restructuration aura été le double impact de la hausse de la monnaie nationale et de la concurrence toujours plus vive des pays à marché émergent. Qui plus est, l'augmentation considérable des prix de l'énergie en 2005, bien qu'elle n'ait pas eu d'effet dévastateur, contribuera au ralentissement de l'économie en 2006 tout en alimentant les attentes inflationnistes. En fait, le risque le plus important au regard de nos perspectives économiques pour 2006 émane des prix de l'énergie : plus ces prix demeureront élevés, plus grandes seront les contraintes quant à la croissance de l'économie et, simultanément, plus grands seront les risques quant aux attentes inflationnistes. Conformément aux prévisions, l'inflation devrait revenir à 2 % au deuxième semestre 2006 mais, entre temps, s'établir à un taux moyen minimum de 3 %. Si les attentes inflationnistes devaient s'affermir à des niveaux plus élevés et commencer à alimenter l'inflation de base, la Banque du Canada n'hésiterait pas à resserrer la politique monétaire de manière plus agressive qu'on ne le prévoit actuellement, sans égard aux répercussions négatives de telles interventions sur les perspectives de croissance à court terme.

Compte tenu du caractère vraisemblablement transitoire des pressions inflationnistes, le présent cycle de resserrement de la politique monétaire devrait s'avérer relativement modéré. De fait, la Banque du Canada a régulièrement souligné les importants risques à la baisse pour l'économie mondiale en 2007 et elle ne semble pas pressée d'augmenter les taux d'intérêt de manière agressive. Notre prévision quant aux taux d'intérêt reflète ce point de vue et envisage que le taux du financement à un jour grimpe à 3,50 % au cours du premier trimestre 2006 et demeure stable à ce niveau pour un bon bout de temps, soit jusqu'à tard durant l'automne 2006 ou, à tout le moins, jusqu'à ce que les perspectives pour 2007 soient plus nettes.

Les risques quant aux perspectives de développement de l'économie mondiale émanent principalement des graves déséquilibres internationaux qui perdurent et auxquels il faudra nécessairement s'attaquer dans un proche avenir. Le risque le plus important, c'est que la correction de ces déséquilibres se réalise de manière désordonnée et, par conséquent, marque le début d'une période de très grande volatilité sur les marchés, ce qui, au bout du compte, se traduira par une croissance économique mondiale nettement plus faible. Un tel ralentissement de la croissance économique mondiale entraînerait une réduction de la demande pour les produits et services canadiens.

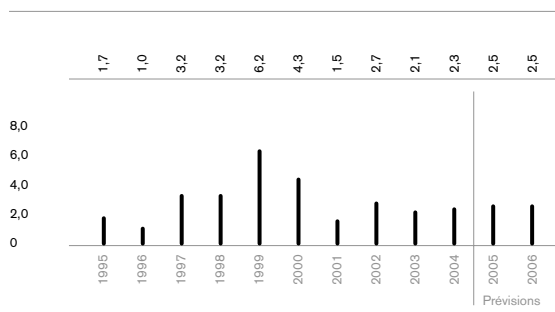
Aux États-Unis – qui demeurent la destination clé pour les exportations canadiennes et québécoises – les assises demeurent solides malgré les importantes secousses qui ont frappé l'économie vers la fin de l'été 2005. En général, de puissants ouragans ou d'autres catastrophes naturelles n'ont que peu ou pas d'impact sur les économies des pays développés les plus importants. D'une manière typique, ces pays bénéficient d'une facilité d'accès à d'abondantes ressources financières, tant publiques que privées, afin de mener à bien les indispensables travaux de reconstruction. Tel a été le cas, sans contredit, après le passage des ouragans Katrina et Rita. L'impact de ces terribles événements n'en a pas moins été amplifié alors que les ports les plus importants des côtes du golfe du Mexique, de même que les infrastructures énergétiques et pétrochimiques, ont été lourdement endommagés. De plus, l'évacuation à proprement parler extraordinaire de millions de personnes vivant dans des cités s'est non seulement avérée le facteur économique dominant, à l'origine d'indicateurs faussés jusque tard au mois de novembre, mais a également affecté la confiance des consommateurs à l'échelle du pays, et ce, de manières qui ne sont pas encore pleinement comprises. À plus long terme, l'impact de ces catastrophes ne pourra être mesuré finalement qu'en fonction du temps qu'il aura fallu pour compléter les réparations aux infrastructures endommagées, ainsi que de ce qu'il adviendra des prix de l'énergie, des prix des autres intrants et de la situation financière du gouvernement fédéral.

Au Québec, nous prévoyons que la croissance du PIB réel atteindra 2,5 % en 2005 et en 2006, soit un taux légèrement supérieur au taux de 2,3 % enregistré

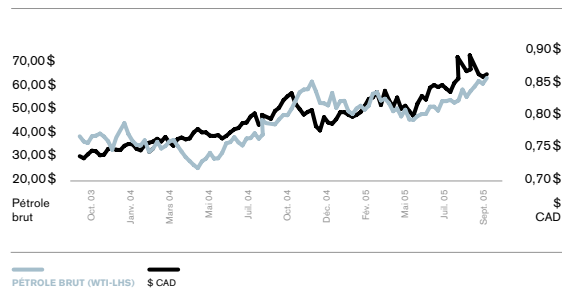
en 2004. En 2005, les dépenses des ménages et la construction d'habitations étaient toujours vigoureuses mais les investissements et les exportations se sont avérés plus faibles que prévu. Pour 2006, nous ne prévoyons pas que le tableau général change de manière significative : une reprise des dépenses d'investissement devrait en effet contrebalancer un certain ralentissement des dépenses des ménages. Les risques semblent toutefois beaucoup plus élevés qu'en 2005, particulièrement en ce qui concerne les prix de l'énergie et la valeur du dollar canadien. Notre scénario de référence est basé sur l'hypothèse que les prix du pétrole brut demeureront dans une fourchette de 55 \$ US à 60 \$ US le baril et que la valeur moyenne du dollar canadien s'établira entre 0,82 \$ US et 0,83 \$ US. Une augmentation plus importante que prévue des prix de l'énergie ou encore une appréciation du dollar canadien entraînerait une révision à la baisse de nos prévisions.

Pour la Banque, ces perspectives de croissance des économies canadienne et québécoise, de même que la construction résidentielle soutenue devraient permettre de maintenir la croissance des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux particuliers et améliorer la rentabilité. Toutefois, la pression exercée par la hausse du dollar canadien pourrait accentuer les difficultés de certains secteurs manufacturiers. De même, les risques d'inflation associés au prix de l'énergie pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt graduelle qui, à moyen terme, affecterait la croissance des volumes de prêts et augmenterait les risques de pertes. À l'égard des marchés de capitaux, la Banque anticipe un niveau d'activité semblable à celui de l'an dernier, alors que les secteurs de Trésorerie et de Marchés financiers devront considérer avec prudence la situation des taux d'intérêt.

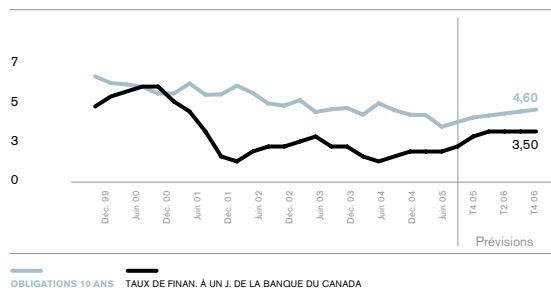
PIB RÉEL—QUÉBEC (en pourcentage)



PÉTROLE BRUT VS. DOLLARS CAD



TAUX D'INTÉRÊT CANADIENS (en pourcentage)



ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 502,1 millions \$ pour l'exercice financier 2005, en croissance de 36 millions \$ ou 8%, comparativement à l'exercice financier 2004, où les revenus s'établissaient à 466,1 millions \$. Cette performance est principalement attribuable à l'amélioration des marges nettes d'intérêt et des volumes de prêts et dépôts au cours de l'exercice, partiellement contrebalancée par la baisse des autres revenus, en particulier des revenus générés par les activités de trésorerie et de marchés financiers. Il faut également noter que les revenus de 2004 incluaient l'effet de la disposition de certaines activités et portefeuilles, ainsi que de certaines autres transactions, tel que détaillé dans le tableau suivant. Compte tenu de ces éléments, l'amélioration des revenus est encore plus intéressante.

Tableau 3
ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS AYANT UN IMPACT SUR LES RÉSULTATS

(en millions de dollars, à l'exception des montants par action)	Éléments, avant impôts sur les bénéfices	Éléments, net des impôts sur les bénéfices	Dilué par action ordinaire
	Favorable (défavorable)		
2004			
Éléments affectant le revenu net d'intérêt			
Frais d'intérêt consécutif aux reclassements des dividendes et de la prime de remboursement payée pour le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 7 et série 8, y compris le chevauchement des paiements de dividendes	(7,4) \$	(7,6) \$	(0,32) \$
Coûts associés au remboursement des débentures série 7	(1,1)	(0,7)	(0,03)
	(8,5)	(8,3)	(0,35)
Éléments affectant les autres revenus			
Vente du portefeuille de prêts Visa de l'Ontario et de l'Ouest canadien	4,4	3,8	0,16
Vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit, et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement	5,6	4,6	0,20
Révision des provisions liées aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien vendues au cours du quatrième trimestre de 2003	3,5	2,4	0,10
	13,5	10,8	0,46
Éléments affectant les impôts sur les bénéfices			
Augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'augmentation du taux d'imposition en Ontario, net de la part des actionnaires sans contrôle		1,5	0,06
		1,5	0,06
Impact sur le bénéfice net		4,0 \$	0,17 \$
Impact du reclassement des dividendes pour les actions privilégiées de catégorie A, série 7 et série 8		3,9	0,17
Dividende partiel pour les actions privilégiées de catégorie A, série 10		0,5	0,02
Impact sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		8,4 \$	0,36 \$
2003			
Éléments affectant les provisions pour pertes sur prêts			
Pertes sur prêts liés à Air Canada	(10,0) \$	(6,5) \$	(0,28) \$
	(10,0)	(6,5)	(0,28)
Éléments affectant les autres revenus			
Gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien	69,9	54,9	2,34
Contribution des succursales vendues	26,3	17,1	0,73
	96,2	72,0	3,07
Éléments affectant les frais autres que d'intérêt			
Frais de restructuration	(19,7)	(12,8)	(0,54)
	(19,7)	(12,8)	(0,54)
Impact sur le bénéfice net et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		52,7 \$	2,25 \$

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a augmenté, comme l'indique le tableau 4 ci-après, passant de 267,2 millions \$ en 2004, à 325,7 millions \$ en 2005. Cette amélioration découle principalement de l'augmentation des marges nettes d'intérêt qui sont passées de 1,64 % en 2004 à 1,99 % en 2005. Les stratégies de gestion de l'actif et du passif plus rigoureuses, mises en œuvre depuis 2004, les rachats de 250 millions \$ de débentures

en 2004 et 2005, de même que l'optimisation des stratégies d'investissement des liquidités ont permis de ramener la marge nette à un niveau plus conforme à l'industrie et aux activités de détail de la Banque. Cette amélioration devrait se poursuivre en 2006, quoique de façon moins marquée. Ces éléments ont permis de contrebalancer les effets toujours présents de l'intense concurrence sur le marché canadien.

La croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels, ainsi que de dépôts de particuliers a également contribué à améliorer le revenu net d'intérêt. La Banque finance principalement ses opérations en levant de tels dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, d'entreprises et d'institutions financières.

Les instruments financiers dérivés sont des outils efficaces de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, la Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques, et le revenu net d'intérêt doit être examiné sur une base de couverture. La Banque utilise

également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios futurs sur les revenus et les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section Gestion du risque structurel, à la page 56 du présent Rapport annuel.

Conformément aux nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers (voir la note 1 aux états financiers consolidés), les résultats pour 2004 ont été redressés et incluent la charge d'intérêt relative aux paiements de dividendes et à la prime de remboursement des actions privilégiées de catégorie A séries 7 et 8 pour un montant de 7,4 millions \$, incluant l'effet du chevauchement des paiements de dividendes. Compte tenu que ces actions ont été rachetées en 2004, il n'y a pas de charge équivalente en 2005. Également, les frais d'intérêt en 2004 incluent des coûts de 1,1 million \$ reliés au rachat des débetures série 7.

Tableau 4

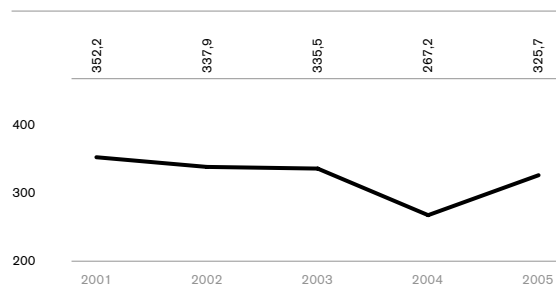
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2005				2004			
	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif								
Liquidités								
Productif d'intérêts	1,9 %	307 \$	7,9 \$	2,56 %	2,8 %	457 \$	9,8 \$	2,14 %
Non productif d'intérêts	0,4	58	–	–	0,3	56	–	–
Valeurs mobilières	19,1	3 120	59,7	1,91	17,6	2 870	57,5	2,00
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente								
	3,8	626	14,4	2,30	6,4	1 038	24,0	2,31
Prêts								
Personnels	22,9	3 735	247,6	6,63	21,9	3 576	239,8	6,71
Hypothécaires résidentiels	34,6	5 649	298,2	5,28	32,6	5 329	303,6	5,70
Hypothécaires commerciaux	3,5	572	34,9	6,11	3,9	639	38,9	6,09
Commerciaux et autres	9,9	1 621	87,0	5,37	10,0	1 625	84,1	5,18
Autres éléments d'actifs	3,9	640	0,5	0,08	4,5	737	0,5	0,07
Total – actif	100,0 %	16 328 \$	750,2 \$	4,59 %	100,0 %	16 327 \$	758,2 \$	4,65 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis		2 497 \$	10,3 \$	0,41 %		2 399 \$	9,4 \$	0,39 %
Dépôts à terme		10 806	415,2	3,84		10 455	433,9	4,15
Autres dépôts		1 368	13,0	0,95		1 507	19,5	1,29
Instruments financiers dérivés		–	(30,2)	–		–	(6,8)	–
		14 671	408,3	2,78		14 361	456,0	3,18
Acceptations		131	–	–		197	–	–
Autres éléments de passifs		426	–	–		512	–	–
Débetures subordonnées		204	16,2	7,93		358	27,2	7,59
Passif lié aux actions privilégiées		–	–	–		62	7,8	12,60
Capitaux propres		896	–	–		837	–	–
Total – passif et capitaux propres		16 328 \$	424,5 \$	2,60 %		16 327 \$	491,0 \$	3,01 %
Revenu net d'intérêt			325,7 \$	1,99 %			267,2 \$	1,64 %

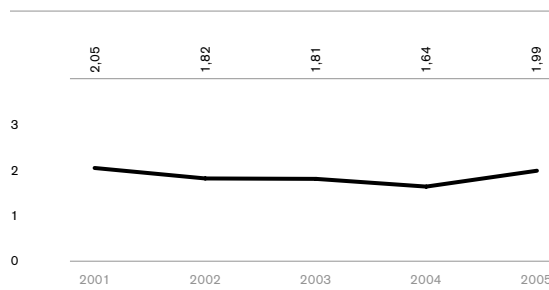
REVENU NET D'INTÉRÊT

(en millions de dollars)



REVENU NET D'INTÉRÊT

(en pourcentage de l'actif moyen)



AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'élevaient à 176,4 millions \$ en 2005, comparativement à 198,9 millions \$ en 2004. La diminution de 22,5 millions \$ est principalement attribuable à la baisse des revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers, contrebalancée partiellement par l'amélioration des résultats provenant des activités de titrisation. Les autres revenus de 2004 incluaient également l'effet des cessions, tel que présenté aux tableaux 3 et 5 aux pages 33 et 36.

Les revenus sur prêts et dépôts se sont maintenus à 89,2 millions \$ en 2005, alors que la diminution des commissions relatives aux prêts commerciaux a été contrebalancée par l'augmentation des frais liés à l'utilisation des guichets automatiques.

Les revenus de trésorerie et de marchés financiers s'élevaient à 16,2 millions \$ en 2005, comparativement à 30,6 millions \$ en 2004. Les revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers ont été affectés par des conditions de marché qui n'étaient plus aussi favorables qu'en 2004, ainsi que par le changement dans les stratégies de gestion des liquidités visant à réduire la volatilité et à améliorer le revenu net d'intérêt.

Après une forte croissance en 2004, les revenus tirés des activités de courtage se sont maintenus à 20,2 millions \$ en 2005. Les deux principaux secteurs, soit le courtage institutionnel et le courtage de détail, présentent également des revenus à peu de chose près équivalents à ceux de 2004.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont diminué de 3,3 millions \$ et s'établissaient à 9,6 millions \$ en 2005. Ces revenus sont maintenant tirés exclusivement des activités de distribution, pour lesquelles les revenus ont augmenté de 1,3 million \$ en 2005, en raison de la croissance des volumes de

fonds communs de placement distribués. Les revenus liés aux opérations de gestion de fonds, qui étaient regroupées au sein de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., ont diminué de 4,6 millions \$ compte tenu de la cession de ces activités au début de l'exercice. Cette diminution des revenus est toutefois compensée par une réduction équivalente des dépenses d'opérations.

Les revenus de titrisation ont augmenté à 11,7 millions \$ en 2005, alors qu'ils s'élevaient à 4,4 millions \$ en 2004. Les cessions de créances à des fins de financement et de gestion du capital ont été plus nombreuses au cours de l'exercice, afin de répondre à la croissance importante des volumes de prêts. Ces opérations ont pour effet de constater dans les résultats une partie importante de la marge nette d'intérêt qui serait autrement gagnée sur la durée des prêts. La note 5 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Les revenus d'assurance proviennent essentiellement de programmes d'assurance portant sur les prêts déboursés par la Banque. Compte tenu que certains risques associés à ces activités ne seront plus réassurés à compter de 2006, ces revenus devraient augmenter sensiblement, dans la mesure où le niveau de perte lié à ces activités se maintiendra à un niveau comparable à celui des dernières années.

Les revenus tirés de régimes enregistrés autogérés ont fléchi légèrement à 11,8 millions \$ en 2005, alors qu'ils s'établissaient à 12,2 millions \$ en 2004. La diminution des revenus est liée à l'évolution du marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés, malgré l'augmentation des actifs administrés (voir la section sur les arrangements hors bilan à la page 46 de ce Rapport de gestion).

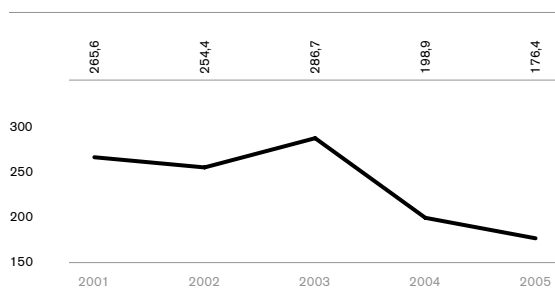
Tableau 5

AUTRES REVENUS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation 05/04
Frais et commissions sur prêts et dépôts						
Frais bancaires sur les dépôts	47,7 \$	45,8 \$	51,3 \$	51,4 \$	47,8 \$	4 %
Commissions sur prêts	30,4	32,1	37,8	48,6	43,6	(5)
Commissions sur cartes de crédit	11,1	11,3	12,4	12,8	13,5	(2)
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	89,2	89,2	101,5	112,8	104,9	–
En % de l'actif moyen	0,55 %	0,55 %	0,55 %	0,61 %	0,61 %	
Autres						
Activités de courtage	20,2	20,2	16,7	19,2	23,3	–
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	16,2	30,6	50,9	61,9	48,7	(47)
Revenus de régimes enregistrés autogérés	11,8	12,2	12,6	13,2	14,4	(3)
Revenus de titrisation	11,7	4,4	1,0	16,1	18,7	166
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	9,6	12,9	10,7	13,9	17,9	(26)
Revenus d'assurance	7,7	6,1	6,7	5,3	4,5	26
Revenus de fiduciaires	1,0	2,1	2,1	1,8	1,4	(52)
Gain sur cessions	–	13,5	69,9	–	–	–
Autres	9,0	7,7	14,6	10,2	8,5	17
Autres éléments spéciaux	–	–	–	–	23,3	–
Sous-total – autres	87,2	109,7	185,2	141,6	160,7	(21)
En % de l'actif moyen	0,53 %	0,67 %	1,00 %	0,76 %	0,94 %	
Total – autres revenus	176,4 \$	198,9 \$	286,7 \$	254,4 \$	265,6 \$	(11) %
En % de l'actif moyen	1,08 %	1,22 %	1,55 %	1,37 %	1,55 %	

AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)



PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 40,0 millions \$ en 2005, soit 0,33 % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente. En 2004, la provision

était également de 40,0 millions \$, y compris l'effet du renversement de la provision générale de 12,0 millions \$ et des provisions additionnelles équivalentes de 6,4 millions \$, 1,9 million \$ et 3,7 millions \$ liées aux portefeuilles de prêts commerciaux, prêts hypothécaires commerciaux et prêts personnels respectivement. Le niveau de perte demeure élevé, mais tout de même en ligne avec les objectifs fixés en début d'année. Des pertes légèrement plus élevées relatives à un portefeuille spécifique de marges de crédit personnelles, de même que certaines pertes sur prêts liées au portefeuille de prêts commerciaux ont eu un effet négatif sur le niveau des pertes sur prêts. Par ailleurs, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, de même que les autres portefeuilles de prêts personnels, continuent à afficher une excellente performance.

Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2003 à 2005.

Tableau 6
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003 ⁽¹⁾
Prêts personnels	25,1 \$	25,6 \$	26,3 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	0,6	1,7	1,2
Prêts hypothécaires commerciaux	1,6	3,1	1,6
Prêts commerciaux et autres	12,7	21,6	28,9
Sous-total	40,0	52,0	58,0
Effet du renversement des provisions générales	–	(12,0)	(4,0)
Total – provision pour pertes sur prêts	40,0 \$	40,0 \$	54,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,33 %	0,32 %	0,37 %

(1) Exclut l'effet de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 382,0 millions \$ en 2005, alors qu'ils s'élevaient à 369,7 millions \$ en 2004.

La dépense de rémunération a augmenté de 9,3 millions \$, principalement à cause des avantages sociaux et des frais associés à la rémunération incitative qui sont substantiellement plus importants cette année, compte tenu de l'amélioration des résultats de la Banque et du niveau d'atteinte des objectifs. Pour 2006, les frais de rémunération devraient augmenter de près de 7 %, compte tenu notamment de l'augmentation des déficits actuariels relatifs aux régimes d'avantages sociaux futurs consécutifs à la diminution des taux d'intérêt en 2005 et à la croissance anticipée du nombre d'employés et des salaires. La note 14 des états financiers consolidés, à la page 88 du présent Rapport annuel, contient de plus amples renseignements concernant les régimes de retraite. Le nombre d'employés en équivalent temps plein a augmenté de 55, passant de 3 125 au 31 octobre 2004 à 3 180 au 31 octobre 2005. Cette augmentation est principalement attribuable à l'ouverture de nouvelles succursales et à l'embauche de personnel dans les secteurs d'activité, alors que le nombre d'employés des secteurs corporatifs a diminué. Cela reflète les efforts importants effectués par la Banque afin d'améliorer son efficacité et de privilégier la qualité de service auprès de ses clients pour assurer la croissance des affaires.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté légèrement, passant de 104,7 millions \$ en 2004 à 107,6 millions \$ en 2005. En 2004, la Banque avait bénéficié de l'effet favorable de l'entente de service relative à la gestion des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. De plus, ce résultat est également attribuable à la hausse des coûts informatiques

impartis, contrebalancée par la réduction des frais d'amortissement. L'augmentation des frais d'entretien et réparation est, quant à elle, principalement liée au programme de rénovation du réseau de succursales.

Les autres dépenses s'établissaient à 82,1 millions \$ en 2004, comparativement à 82,2 millions \$ en 2005. La hausse des frais de publicité et de développement des affaires, de même que les frais de communications et de déplacement témoignent encore des nouvelles priorités de développement de la Banque. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la diminution des honoraires et commissions, de même qu'à la diminution du niveau de taxation.

Le tableau 7 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2001 à 2005.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité s'est amélioré, passant de 79,3 % en 2004, à 76,1 % en 2005 (sur la base des activités poursuivies). Cette amélioration est essentiellement liée à la hausse des revenus. Le graphique ci-dessous illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

RATIO D'EFFICACITÉ

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

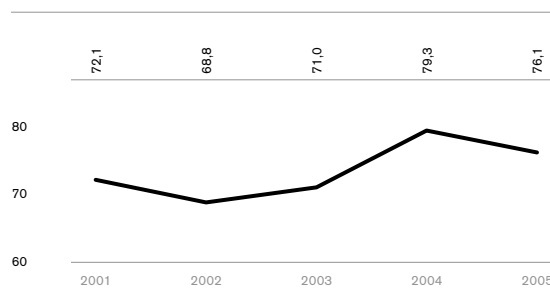


Tableau 7

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation 05/04
Salaires	146,8 \$	140,4 \$	162,9 \$	159,7 \$	178,3 \$	
Avantages sociaux	45,4	42,5	42,0	39,0	34,6	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	192,2	182,9	204,9	198,7	212,9	5 %
En % de l'actif moyen	1,18 %	1,12 %	1,10 %	1,07 %	1,24 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie						
Équipements et services informatiques	37,6	30,1	38,4	37,2	36,2	
Loyers et impôts fonciers	33,1	33,4	38,8	34,2	33,5	
Amortissement	28,4	34,5	42,4	39,2	36,1	
Entretien et réparation	5,3	4,8	6,3	6,5	7,1	
Services d'utilité publique	1,1	1,0	1,9	2,0	2,4	
Autres	2,1	0,9	1,2	1,0	0,6	
Sous-total – locaux et technologie	107,6	104,7	129,0	120,1	115,9	3 %
En % de l'actif moyen	0,66 %	0,64 %	0,70 %	0,65 %	0,67 %	
Frais de restructuration	–	–	19,7	(0,6)	17,5	– %
En % de l'actif moyen	– %	– %	0,11 %	– %	0,10 %	
Autres frais						
Taxes et assurances	23,6	25,1	24,5	25,2	25,9	
Communications et frais de déplacement	17,6	16,1	18,1	18,6	18,8	
Honoraires et commissions	16,5	17,1	18,8	21,3	17,1	
Publicité et développement des affaires	13,2	11,6	12,2	11,2	10,9	
Articles de bureau et publications	6,0	6,0	6,9	7,1	7,2	
Recrutement et formation	2,3	2,2	2,2	1,9	2,4	
Autres	3,0	4,0	5,5	3,8	16,9	
Sous-total – autres frais	82,2	82,1	88,2	89,1	99,2	– %
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,50 %	0,47 %	0,47 %	0,58 %	
Total – frais autres que d'intérêt	382,0 \$	369,7 \$	441,8 \$	407,3 \$	445,5 \$	3 %
En % de l'actif moyen	2,34 %	2,26 %	2,38 %	2,19 %	2,59 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	76,1 %	79,3 %	71,0 %	68,8 %	72,1 %	

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices s'établissaient à 24,5 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 30,6 %, pour l'exercice financier 2005. En 2004, les impôts sur les bénéfices étaient de 14,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,9 %. La charge d'impôt de 2004 bénéficiait des impôts sur les bénéfices moins élevés associés aux diverses dispositions d'actifs, ainsi que l'ajustement des actifs d'impôts futurs à la suite de l'augmentation des taux d'imposition en Ontario.

La Banque accorde une attention particulière à sa situation fiscale, notamment en s'assurant d'optimiser l'utilisation des reports prospectifs de pertes fiscales et des impôts minimums recouvrables.

La note 16 des états financiers consolidés, en page 91 du présent Rapport annuel, offre de plus amples renseignements sur la situation fiscale de la Banque, notamment sur l'actif d'impôt futur, la provision pour impôts sur les bénéfices, ainsi que sur les taux d'imposition effectifs.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a poursuivi ses initiatives visant à développer ses activités dans les secteurs où elle détient une position avantageuse. Cela s'est traduit par la cession de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actif inc., mais surtout par l'ouverture de nouvelles succursales au Québec, une stratégie marketing toujours plus percutante tant en publicité qu'en succursales, ainsi que des efforts importants dans les activités avec les intermédiaires financiers. Ces éléments, entre autres, ont contribué à modifier la composition du bilan de la Banque. De même, le réaligement du capital et les nouvelles stratégies d'investissements et de couvertures ont influencé la situation financière par rapport à l'an dernier. Enfin, l'amélioration marquée des résultats a permis de maintenir un fort niveau de capitalisation, tout en assurant le versement des dividendes.

Au 31 octobre 2005, l'actif total de la Banque s'établissait à 16,5 milliards \$, comparativement à 16,6 milliards \$ au 31 octobre 2004, comme l'indique le tableau 8 ci-dessous.

L'actif administré s'élevait à 13,8 milliards \$, alors qu'il était de 14,9 milliards \$ à la fin de l'exercice financier précédent. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

Tableau 8
ACTIF AU BILAN

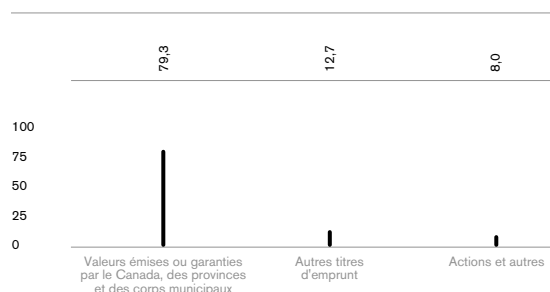
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	Variation 05/04
Liquidités et valeurs mobilières	3 258 \$	3 331 \$	3 906 \$	(2) %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	508	1 134	882	(55)
Prêts				
Personnels	3 907	3 639	3 646	7
Hypothécaires résidentiels	5 807	5 509	5 274	5
Hypothécaires commerciaux	596	604	705	(1)
Commerciaux et autres	1 540	1 543	1 572	–
	11 850	11 295	11 197	5
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(130)	(140)	(163)	(7)
Total des prêts	11 720	11 155	11 034	5
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	146	145	235	1
Autres éléments d'actif	875	842	681	4
Actif au bilan	16 507 \$	16 607 \$	16 738 \$	(1) %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	19,7 %	20,1 %	23,3 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	74,1 %	74,0 %	71,2 %	

LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES

Les liquidités et les valeurs mobilières sont demeurées relativement stables à 3,3 milliards \$ au 31 octobre 2005, comparativement à l'an dernier. Les valeurs mobilières de la Banque se composent à plus de 79 % de valeurs émises ou garanties par le Canada, des provinces canadiennes ou des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et les titres de participation complètent le portefeuille. Les liquidités et valeurs mobilières représentent près de 20 % de l'actif au bilan, un niveau comparable à celui de l'an dernier. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements et de limiter ses éventuels recours à des sources de financement plus onéreuses. Toutefois, leur rendement est généralement inférieur à celui que la Banque peut générer par ses activités de prêts. La gestion du niveau de liquidités et leur composition influent donc de manière significative sur les résultats. L'amélioration du revenu net d'intérêt en 2005 est attribuable, entre autres, à un allongement relatif de la durée de ces portefeuilles.

Au 31 octobre 2005, certains titres présentaient des baisses de valeurs totalisant 10,4 millions \$, tel que détaillé à la note 3 des états financiers consolidés, en page 80 du présent Rapport annuel. Ces baisses de valeur portent essentiellement sur des titres de créances émis ou garantis par le Canada ou des provinces canadiennes et sont liées aux variations de taux d'intérêt sur les marchés en fin d'année. La Banque croit avoir la capacité de conserver ces titres jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que ces moins-values se résorbent et conséquemment aucune diminution de valeur n'a été constatée.

VALEURS MOBILIÈRES (en pourcentage)



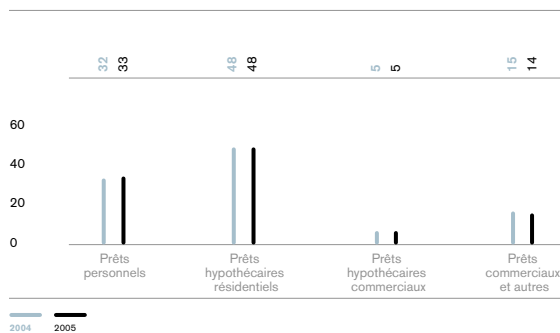
VALEURS ACQUISES EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente s'établissaient à 0,5 milliard \$ au 31 octobre 2005, comparativement à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2004. Ces actifs sont utilisés comme placements à très court terme, principalement afin de repositionner les liquidités de la Banque et couvrir certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues à découvert.

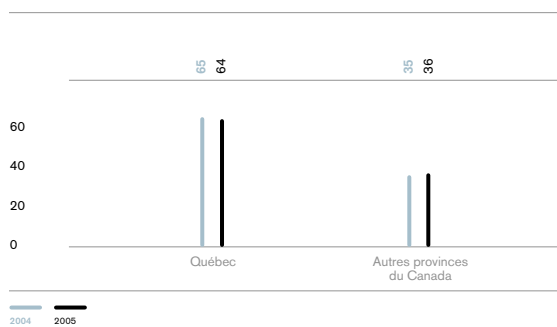
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté, passant de 842 millions \$ au 31 octobre 2004, à 875 millions \$ au 31 octobre 2005. Cette légère hausse est principalement attribuable à l'augmentation des items en transit liés au règlement de transactions bancaires en fin d'année, contrebalancée par la diminution des actifs au titre d'instruments financiers dérivés.

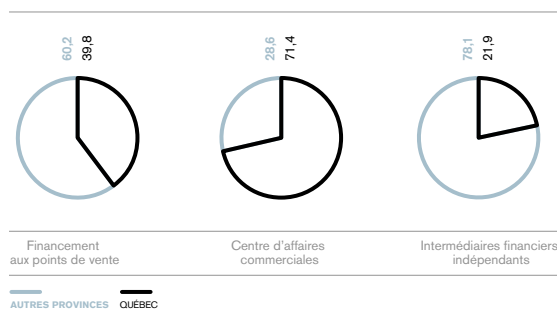
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en pourcentage)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS (en pourcentage)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en pourcentage)



PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et d'acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, a augmenté de 5 % à 12,0 milliards \$ au 31 octobre 2005, alors qu'il s'établissait à 11,4 milliards \$ au 31 octobre 2004. La composition des différents portefeuilles est détaillée ci-après.

Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2005 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2004.

Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 3,9 milliards \$ et 5,8 milliards \$ respectivement et constituent plus de 80 % des prêts de la Banque, un niveau comparable à celui de 2004.

Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, via les secteurs d'activité des Services financiers aux particuliers et B2B Trust. Le financement commercial, essentiellement auprès de petites et moyennes entreprises, demeure stable à 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2005, par rapport à 2004.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec où elle détient une notoriété certaine qui lui permet de se démarquer. Physiquement, la Banque est présente par l'entremise de ses succursales et centres d'affaires commerciales. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à ses 28 centres d'affaires commerciales, à un vaste réseau de plus de 14 300 courtiers et conseillers financiers, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec plus de 3 100 détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. B2B Trust continue également à assurer une présence physique significative en Ontario. Au 31 octobre 2005, les prêts consentis au Québec représentaient 64 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (65 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 36 %.

TAILLE DES PRÊTS PAR EMPRUNTEUR COMMERCIAL

La Banque maintient la taille des prêts qu'elle octroie à un niveau cohérent avec le niveau de risque qu'elle veut assumer, conformément à ses politiques de gestion du risque de crédit. Généralement, cette limite a été fixée pour les prêts hypothécaires commerciaux comme pour les prêts commerciaux à 20 millions \$.

ASSURANCES ET GARANTIES

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque maintient sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2005, 49 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 51 % en 2004. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales,

représentent 80 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels (81 % en 2004). Le solde moyen de ces prêts se chiffre à 87 300 \$, comparativement à 87 200 \$ au terme de l'exercice financier 2004.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. Ces prêts, d'une valeur moyenne d'environ 49 000 \$, sont habituellement garantis par quatre à cinq fonds communs de placement, assurant ainsi une bonne diversification du risque. La valeur de ces placements doit respecter les modalités des ententes de prêt en tout temps.

Évolution des portefeuilles de prêts

PRÊTS PERSONNELS

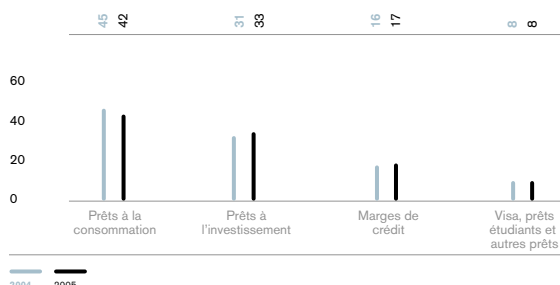
Au 31 octobre 2005, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 3,9 milliards \$, une hausse de 268 millions \$ par rapport au 31 octobre 2004. L'augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement qui a bénéficié des conditions favorables sur les marchés, ainsi que du développement des affaires soutenu auprès des partenaires de B2B Trust. Le portefeuille de marges de crédit souscrites en succursales, incluant les marges de crédit hypothécaires, a augmenté de plus de 20% au cours de l'exercice pour s'établir à 520 millions \$ au 31 octobre 2005. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente, a également augmenté au cours de l'exercice.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Comme l'indique le tableau 9, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 470 millions \$ au cours de l'exercice financier 2005. Cette performance est principalement attribuable aux conditions favorables dans le marché immobilier et à l'efficacité des Services financiers aux particuliers, et ce, malgré la concurrence toujours soutenue.

COMPOSITION DES PRÊTS PERSONNELS

(en pourcentage)



PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)

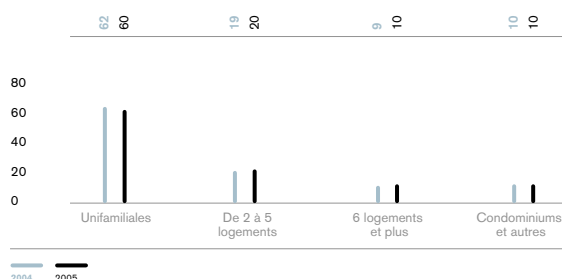


Tableau 9

PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels, tels que présentés au bilan	5 807 \$	5 509 \$
Prêts titrisés	654	482
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	6 461 \$	5 991 \$

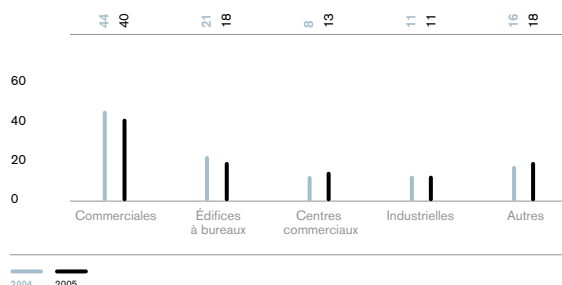
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX

Le volume de prêts est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'an dernier et s'établissait à 595,9 millions \$ au 31 octobre 2005, comparativement à 604,1 millions \$ au 31 octobre 2004. La Banque demeure un acteur reconnu dans le domaine des prêts hypothécaires de construction à travers le Canada. Au cours de l'exercice, la Banque a également cédé des prêts pour un montant d'environ 23 millions \$ à des structures d'accueil ou d'autres entités. Ces activités permettent à la Banque de bénéficier de coûts de financement plus intéressants et d'offrir ainsi de meilleurs taux d'emprunt à ses clients. Cette stratégie, visant à favoriser l'origination de prêts, devrait se poursuivre en 2006.

Au 31 octobre 2005, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 67 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec 33 %, alors qu'au 31 octobre 2004, leurs parts respectives s'établissaient à 61 % et 39 %.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



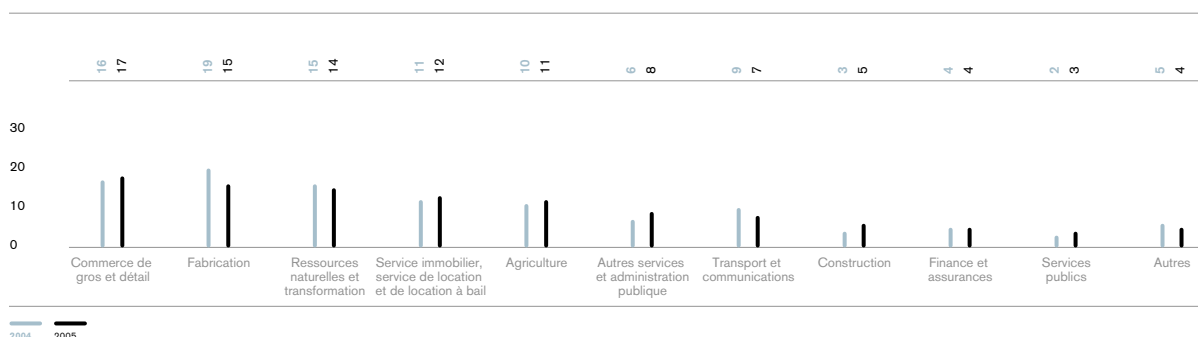
PRÊTS COMMERCIAUX

Au 31 octobre 2005, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,7 milliard \$, tout comme au 31 octobre 2004. La croissance enregistrée auprès du secteur des petites et moyennes entreprises au Québec et en Ontario, de même que dans le secteur agricole, a permis de

contrebalancer la diminution du portefeuille de prêts corporatifs. Cette évolution est tout à fait cohérente avec la stratégie de la Banque visant à se concentrer dans les secteurs d'activités où elle est en mesure de concurrencer efficacement. Ce portefeuille, bien diversifié, représente 14% du total des prêts de la Banque.

PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE

(en pourcentage)



Prêts douteux

La qualité du crédit demeure satisfaisante au 31 octobre 2005. Les conditions économiques au Québec et au Canada ont permis de réduire substantiellement les risques de crédit au cours des dernières années. Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 127,0 mil-

lions \$ en 2004 à 120,9 millions \$ en 2005. Quant aux prêts douteux nets, ils étaient de (8,9) millions \$ au 31 octobre 2005, comparativement à (13,0) millions \$ au 31 octobre 2004, ce qui reflète le niveau global de provisions plus élevé que les prêts douteux bruts, comme l'indique le tableau 10.

Tableau 10

PRÊTS DOUTEUX

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005			2004		
	Brut	Provisions spécifiques	Net	Brut	Provisions spécifiques	Net
Prêts personnels	16,9 \$	(7,3) \$	9,6 \$	18,1 \$	(10,1) \$	8,0 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	9,8	(3,7)	6,1	13,2	(3,9)	9,3
Prêts hypothécaires commerciaux	12,2	(5,9)	6,3	15,5	(6,1)	9,4
Prêts commerciaux et autres	82,0	(47,6)	34,4	80,2	(54,7)	25,6
Total	120,9 \$	(64,5) \$	56,4 \$	127,0 \$	(74,8) \$	52,3 \$
Provisions générales			(65,3)			(65,3)
Total – prêts douteux nets			(8,9) \$			(13,0) \$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			(0,1) %			(0,1) %

La provision générale s'établissait à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2005, tout comme en 2004. Elle reflète l'estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité du crédit de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux. La note 4 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté, passant de 12,9 milliards \$ au début de l'exercice financier 2005 à 13,7 milliards \$ au 31 octobre 2005, afin de pourvoir aux besoins en financement accrus, à la suite

de l'augmentation du volume de prêts. Le tableau 11 à la page 43 présente un sommaire des différents portefeuilles de dépôts.

Dépôts de particuliers

Le total de dépôts des particuliers s'élève à 10,6 milliards \$ au 31 octobre 2005, comparativement à 10,5 milliards \$ au 31 octobre 2004. Cette augmentation de 121 millions \$ provient principalement des dépôts levés en succursales. Les dépôts de particuliers représentent toujours plus de 75% du total des dépôts au 31 octobre 2005, malgré l'augmentation des dépôts provenant d'autres sources en fin d'année.

Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Par ailleurs, les fonds communs de placement, ainsi que les autres alternatives d'investissement, contribuent à augmenter la concurrence auprès de ce marché cible.

La Banque a maintenu sa forte présence auprès des conseillers financiers à travers le Canada par l'entremise de son secteur d'activité B2B Trust et de son réseau de courtiers au Québec. Au 31 octobre 2005, les dépôts s'élevaient à 4,8 milliards \$, au même niveau qu'à la fin de 2004. Ces dépôts sont plus sensibles à la tarification et sont ajustés ainsi plus facilement aux besoins de financement de la Banque.

Tableau 11

DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005		2004	
Dépôts de particuliers				
À vue et à préavis	1 871 \$	13,7 %	1 858 \$	14,4 %
À terme				
Réseau de succursales	4 105	29,9 %	4 046	31,3 %
Courtiers	4 599	33,6 %	4 550	35,3 %
	8 704	63,5 %	8 596	66,6 %
Sous-total – particuliers	10 575	77,2 %	10 454	81,0 %
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	767	5,6 %	662	5,1 %
À terme fixe	2 355	17,2 %	1 795	13,9 %
Sous-total – entreprises, banques et autres	3 122	22,8 %	2 457	19,0 %
Total – dépôts	13 697 \$	100,0 %	12 911 \$	100,0 %

AUTRES PASSIFS

La diminution de plus de 800 millions \$ des autres passifs au cours de l'exercice 2005 est essentiellement attribuable aux engagements afférents à des valeurs vendues à découvert, lesquels dépendent des activités de négociation et des stratégies d'investissement. Les autres éléments, tels les intérêts courus sur les portefeuilles de dépôts, les chèques et autres effets en transit et les crédi-teurs divers, ont peu varié par rapport à l'an dernier.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées ont diminué de 101 millions \$ à la suite des remboursements des débentures séries 6 et 8 au cours de l'exercice. Ce réalignement du capital de la Banque en fonction de ses besoins de financement et des exigences réglementaires faisait partie intégrante des stratégies visant à améliorer les résultats en 2005.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 913,2 millions \$ au 31 octobre 2005, soit une augmentation de 26,5 millions \$ par rapport à l'exercice financier précédent. Cette augmentation résulte principalement du bénéfice net de l'exercice, net des dividendes déclarés. La valeur comptable de l'action ordinaire est passée de 28,78 \$ au 31 octobre 2004 à 29,85 \$ au 31 octobre 2005.

Dépôts d'entreprises, banques et autres

Les dépôts d'entreprises, de banques et d'institutions gouvernementales ont augmenté de 665 millions \$, passant de 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2004 à 3,1 milliards \$ au 31 octobre 2005. Cette augmentation, générée essentiellement en fin d'année, résulte de dépôts de courte durée effectués par certains clients institutionnels. Nonobstant cette hausse ponctuelle, ces liquidités sont nécessaires au financement des activités, dont notamment à la croissance du volume de prêts. La section sur les cotes de crédit de la Banque, à la page 45 du présent Rapport de gestion, précise également certains concepts relativement au coût associé à ce type de financement.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a émis 45 202 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 1,0 million \$. Au 31 octobre 2005, 23 556 545 actions ordinaires étaient en circulation.

Tableau 12

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

En date du 30 novembre 2005 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées de catégorie A	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 569 045
Options	416 537

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le ratio BRI de capital de première catégorie a légèrement diminué au 31 octobre 2005 et s'établissait à 10,2%, alors qu'il était de 10,5% au 31 octobre 2004.

Cette diminution est principalement attribuable à l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques résultant de la croissance des volumes de prêts. Le ratio BRI de capital total a diminué à 12,3 % au 31 octobre 2005, alors qu'il s'établissait à 14,0 % au 31 octobre 2004. Ce ratio tient compte du niveau de capital total, lequel est composé des capitaux propres, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

et des débetures subordonnées. La diminution est principalement liée aux remboursements de débetures subordonnées, de même qu'à l'augmentation des volumes de prêts au cours de l'exercice.

Les tableaux 13 et 14 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Tableau 13

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004	2003
Éléments inscrits au bilan			
Liquidités	88 \$	68 \$	148 \$
Valeurs mobilières	397	255	359
Prêts hypothécaires	2 329	2 123	2 104
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 063	4 828	4 948
Autres éléments d'actifs	497	543	596
Provisions générales	65	65	73
Total – éléments inscrits au bilan	8 439 \$	7 882 \$	8 228 \$
Éléments hors bilan			
Instruments financiers dérivés	34	50	60
Engagements de crédit	50	54	123
Total – actif pondéré en fonction des risques	8 523 \$	7 986 \$	8 411 \$

Tableau 14

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2005	2004	2003	Variation 05/04
Capital de première catégorie				
Actions ordinaires	249,0 \$	248,6 \$	246,8 \$	– %
Surplus d'apport	0,1	–	–	–
Bénéfices non répartis	454,1	428,1	426,5	6
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	209,7	200,0	–
Participation sans contrôle dans des filiales	6,8	6,3	41,8	8
Moins : écarts d'acquisition	(53,8)	(54,0)	(54,0)	–
Total – capital de première catégorie (A)	866,2	838,7	861,1	3
Capital de seconde catégorie				
Actions privilégiées non-cumulatives ⁽¹⁾	–	0,3	–	–
Débetures subordonnées	150,0	250,5	400,0	(40)
Provisions générales	65,3	65,3	73,0	–
Total – capital de seconde catégorie	215,3	316,1	473,0	(32)
Investissement dans une société satellite, titrisation et autres	(32,4)	(41,0)	(54,2)	(21)
Capital réglementaire – BRI (B)	1 049,1 \$	1 113,8 \$	1 279,9 \$	(6) %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 13) (C)	8 522,6 \$	7 985,7 \$	8 410,5 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,2 %	10,5 %	10,2 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,3 %	14,0 %	15,2 %	
Ratio actif/fonds propres	15,8 x	15,0 x	13,1 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires				
ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,5 %	7,6 %	7,8 %	

(1) Représente le montant des actions privilégiées excédant 25 % du capital de première catégorie.

DIVIDENDES

Tout au long de l'exercice financier 2005, la Banque a démontré la pertinence de son plan d'affaires et a réussi à générer une croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que du bénéfice net. Ces indicateurs importants ont permis au conseil d'administration de maintenir la tradition de versements ininterrompus de dividendes de la Banque. Pour l'exercice financier 2006, à chaque trimestre, le conseil d'administration continuera à évaluer la situation financière de la Banque, ainsi que sa capacité à atteindre ses objectifs financiers afin de supporter les déclarations de dividendes.

Tableau 15

DIVIDENDES EN ESPÈCES

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2005	2004	2003
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (en milliers de dollars)	27 287 \$	27 248 \$	27 164 \$
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées ⁽¹⁾ (en milliers de dollars)	11 775 \$	16 218 \$	13 771 \$

(1) Incluent les dividendes relatifs aux actions privilégiées de catégorie A série 7 et série 8 totalisant 6 millions \$ en 2004 et 8 millions \$ en 2003, ainsi que la prime sur le rachat de 2 millions \$ en 2004 ayant été reclassés à titre de passif lié aux actions privilégiées à l'état consolidé des résultats.

COTES DE CRÉDIT

Le tableau 16 présente les cotes de crédit de la Banque, telles que déterminées par les agences de notation.

Tableau 17

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2007	2008	2009	2010	Par la suite	Total
Dépôts à terme	5 253 \$	2 232 \$	1 308 \$	1 545 \$	711 \$	10 \$	11 059 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	697	-	-	-	-	29	726
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	60	-	-	-	-	-	60
Débitures subordonnées	150	-	-	-	-	-	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	66	72	64	59	58	100	419
Total	6 226 \$	2 304 \$	1 372 \$	1 604 \$	769 \$	139 \$	12 414 \$

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Les principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, incluant les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions,

Tableau 16

COTES DE CRÉDIT

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB	BBB (négatif)
Instruments à court-terme	R-2 (haut)	A-2
Débitures subordonnées	BBB (bas)	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3n	BB+

Les dépôts de particuliers levés en succursales et en provenance des conseillers financiers constituent la principale source de financement de la Banque. La Banque peut également utiliser la titrisation afin de financer ses activités. Toutefois, dans certaines circonstances, la Banque doit obtenir du financement institutionnel, notamment en période de forte croissance ou pour répondre à des besoins de financement importants ponctuels. La capacité de la Banque à obtenir ce type de financement, ainsi que les coûts afférents sont liés aux cotes de crédit fixées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) et Standard & Poor's.

Compte tenu de l'utilisation limitée de ce type de financement par la Banque, le niveau des cotes de crédit a eu peu d'incidence sur le coût de financement jusqu'à maintenant.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles au 31 octobre 2005, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 21 des états financiers consolidés complète cette information.

permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Au cours de l'exercice, la Banque a renouvelé certains engagements relatifs à des espaces locatifs et des contrats de service de télécommunication, ce qui explique le niveau relativement plus élevé des engagements

en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres, par rapport à l'an dernier. Ces nouveaux contrats permettront cependant de réduire les coûts relatifs à ces services au cours des années à venir.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de faire face à certains projets d'investissement en infrastructure, notamment, l'ouverture prévue de certaines succursales, la mise à jour de plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 30 à 40 millions \$ annuellement au cours des cinq prochaines années.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre des actifs de clients qui ne sont pas comptabilisés au bilan. De plus, les éléments hors bilan comprennent des instruments dérivés et des entités mises en place à des fins de financement et de gestion de capital.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

L'actif administré et l'actif sous gestion comprennent principalement des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation et des actifs de clients auxquels la Banque et B2B Trust fournissent divers services administratifs. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau suivant illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2005, ces éléments totalisaient 13,8 milliards \$, en baisse de 1,1 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent.

Tableau 18

ACTIF ADMINISTRÉ

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	Variation 05/04
REER et FERR autogérés	7 958 \$	8 378 \$	8 512 \$	(5) %
Institutionnels	1 809	2 695	2 644	(33)
Actifs de courtage de clients	1 623	1 390	1 345	17
Fonds communs de placement	1 213	1 332	1 238	(9)
Prêts hypothécaires sous gestion	843	800	1 428	5
Autres – Particuliers	320	283	321	13
Total – actif administré	13 766 \$	14 878 \$	15 488 \$	(7) %

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et d'indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indiciaires, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements qui se traduisent en produits dérivés.

Les actifs liés aux régimes de retraite autogérés ont légèrement reculé d'un exercice financier à l'autre. Cette variation est principalement attribuable aux modifications de l'environnement réglementaire qui encourage les intervenants à assurer la gestion de leurs régimes autogérés eux mêmes. À moyen terme, la Banque anticipe que cette tendance se maintiendra. La Banque et sa filiale B2B Trust poursuivent toutefois leurs efforts afin de développer l'offre de services. Ces initiatives ont permis de conserver les positions sur ce marché, comme le démontre la croissance des volumes de plus de 125 millions \$ enregistrée au cours des trois derniers trimestres de 2005.

Les actifs institutionnels ont également diminué par rapport à l'exercice financier 2004 à la suite de la cession des opérations de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs. Les actifs de courtage de clients ont progressé de 17 %, bénéficiant de la bonne performance des marchés boursiers et également des initiatives visant à accroître les opérations de courtage.

Excluant l'effet de la cession des opérations de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., les actifs des fonds communs de placement ont progressé de plus de 70 millions \$ ou 6 %, en raison des conditions favorables de marchés et de la demande soutenue pour ces produits d'épargne. Forte de son entente de distribution avec Industrielle Alliance, la Banque demeure, via son réseau de succursales, un important distributeur de fonds communs de placement.

Les prêts hypothécaires sous gestion, essentiellement liés aux opérations de titrisation, ainsi que les autres actifs de particuliers en fiducie sont demeurés relativement stable par rapport à l'an dernier.

Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, lesquels sont détaillés au tableau 5, contribuent de manière importante à la profitabilité de la Banque.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les opérations sur produits dérivés sont mesurées en fonction des montants nominaux de référence. Toutefois, ces derniers ne sont pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Les notes 1 et 19 des états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les types de produits dérivés ainsi que sur leur comptabilisation.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires dans le but d'obtenir du financement, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie au Canada, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats d'échange d'intérêts (swap) afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle des actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires sur ces actifs. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements. Au moment de la vente des actifs, la Banque conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires et des comptes de réserve, lesquels constituent des droits conservés. La Banque revoit périodiquement la valeur de ces droits et constate aux résultats toute baisse de valeur durable, le cas échéant. De même, la Banque a conclu des contrats d'échange d'intérêt visant à garantir les paiements aux investisseurs. La Banque continue également d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après leur cession. Au cours de l'exercice, environ 340 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels ont été titrisés afin, entre autres, de financer la croissance des opérations. Au 31 octobre 2005, l'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 703 millions \$ et les droits conservés connexes à 21 millions \$. Des revenus de 11,7 millions \$ ont été constatés en 2005 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 9,0 millions \$. La note 5 aux états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur ces structures.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entière-

ment utilisés. La note 21 des états financiers consolidés donne des informations additionnelles à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 21, afférente aux états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

Tableau 19
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT
ET AUX MARGES DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2005	2004
Engagements de crédit inutilisés	3 737 591 \$	3 474 492 \$
Lettres de crédit documentaire	15 076 \$	19 371 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	60 672 \$	55 329 \$

ANALYSE SECTORIELLE

La Banque vise à se démarquer dans les secteurs d'activité où elle détient des positions avantageuses, principalement au Québec, mais aussi à travers le Canada pour certains types d'opérations. Ainsi, l'offre de service de la Banque couvre l'ensemble des besoins bancaires pour les particuliers et la PME au Québec. La Banque est aussi présente à travers le Canada par l'entremise des réseaux indirects de conseillers financiers, de partenaires financiers et de marchands qui contribuent à lever les prêts et dépôts. Également, la Banque offre des produits de financement commercial partout au Canada. La structure organisationnelle de la Banque est principalement axée sur les services offerts et les clientèles cibles :

- les Services financiers aux particuliers
- les Services financiers aux entreprises
- le secteur B2B Trust
- Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (anciennement Gestion du patrimoine et Courtage)
- le secteur Autres

Comme le démontre le tableau suivant, chacun des secteurs contribue positivement aux résultats en 2005. Les contributions au bénéfice découlant des activités poursuivies, excluant le secteur Autres, s'établissaient à 38 % pour les Services financiers aux particuliers, à 32 % pour les Services financiers aux entreprises, à 25 % pour B2B Trust et à 5 % pour Valeurs Mobilières Banque Laurentienne.

L'amélioration notable des résultats est principalement attribuable au secteur Autres. Ce secteur

comprend les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif, desquelles découlent l'amélioration du revenu net d'intérêt. Les résultats du secteur d'activité Services financiers aux particuliers, comme ceux du secteur B2B Trust, ont bénéficié de l'augmentation des volumes d'affaires, ce qui leur a permis de contrebalancer l'effet des augmentations de dépenses. La contribution des Services financiers aux entreprises a légèrement diminué, en raison d'une baisse des reve-

nues affectant ainsi la rentabilité. Le secteur d'activité Valeurs Mobilières Banque Laurentienne a, pour sa part, maintenu sa contribution, malgré ses investissements visant à développer sa clientèle.

Certaines transactions importantes en 2004 et 2005, dont notamment la cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., ont été constatées en partie aux différents secteurs d'activité. Les analyses présentées ci-après précisent ces allocations.

Tableau 20

CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars)	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres	Total
2005						
Bénéfice net	29,8 \$	21,6 \$	16,3 \$	3,4 \$	(5,8) \$	65,3 \$
	[25,4 \$ découlant des activités poursuivies]				[(11,1) \$ découlant des activités poursuivies]	[55,6 \$ découlant des activités poursuivies]
	42 %	30 %	23 %	5 %	s/o	100 %
	[38% découlant des activités poursuivies]	[32% découlant des activités poursuivies]	[25% découlant des activités poursuivies]	[5% découlant des activités poursuivies]		
2004						
Bénéfice net	22,2 \$	24,4 \$	12,5 \$ ⁽¹⁾	4,3 \$	(23,5) \$	39,9 \$
	35 %	38 %	20 %	7 %	s/o	100 %

(1) Sur la base d'une participation de 77 %, avant la privatisation de B2B Trust au mois de juin 2004.

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

Priorités pour 2006

- Poursuivre le plan d'expansion et d'optimisation du réseau de succursales
- Développer le partenariat avec la FTQ
- Développer un positionnement permettant d'effectuer une offre intégrée de produits et services
- Développer les synergies entre les secteurs d'activités

Tableau 21

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Revenu net d'intérêt	250,1 \$	233,6 \$
Autres revenus	87,5	85,8
Revenu total	337,6	319,4
Provision pour pertes sur prêts	20,7	19,7
Frais autres que d'intérêt	277,9	265,6
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	39,0	34,1
Impôts sur les bénéfices	13,6	11,9
Bénéfice découlant des activités poursuivies	25,4	22,2
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	-
Bénéfice net	29,8 \$	22,2 \$
Ratio d'efficacité	82,3 %	83,2 %

Pour l'exercice financier 2005, la contribution des Services financiers aux particuliers aux résultats consolidés de la Banque a augmenté de 34 %, et s'établissait à 29,8 millions \$, comparativement à 22,2 millions \$ en 2004. Sur la base du bénéfice découlant des activités poursuivies, le bénéfice s'établissait à 25,4 millions \$, soit, tout de même, une augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier. De plus, il faut noter qu'en 2004, une partie du gain réalisé grâce à la vente du portefeuille Visa, d'une valeur de 2,1 millions \$ et un montant de 1,0 million \$ provenant de la vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement, avaient été attribués au secteur Services financiers aux particuliers.

Depuis 2003, les Services financiers aux particuliers n'ont cessé de prendre des initiatives afin de permettre à la Banque de se démarquer de ses concurrents au Québec, de manière à pouvoir assurer la croissance de ses affaires. Ces mesures n'ont pas tardé à porter fruits et dès l'an dernier, on pouvait dénoter une amélioration des niveaux d'activités et de la profitabilité. En 2005, ces initiatives se sont poursuivies et la croissance s'est accélérée. Beaucoup d'efforts seront encore nécessaires pour maintenir la récente tendance, mais déjà le nouveau positionnement de la Banque permet d'entrevoir l'avenir avec plus d'optimisme. Après les dispositions de portefeuilles jugés non-prioritaires, la Banque a déployé des efforts importants pour faire croître ses activités où elle avait des avantages concurrentiels. La croissance des prêts hypothécaires résidentiels de 375 millions \$ et des

dépôts aux particuliers de 112 millions \$, attribuable à l'ensemble du réseau de succursales, témoigne de ces efforts. Elle démontre aussi l'engagement et le dévouement de tous les employés de la Banque. Ces croissances de volume ont contribué directement à l'augmentation des revenus de 18 millions \$.

Par ailleurs, les pertes sur prêts sont demeurées relativement stables et s'établissaient à 20,7 millions \$ au cours de l'exercice financier 2005. Les frais d'exploitation ont augmenté de 12,3 millions \$, un résultat attribuable principalement aux dépenses de salaires et à la rémunération variable. L'efficacité, à 82,3 %, comparativement à 83,2 % en 2004, demeure une préoccupation. On mise toutefois sur l'augmentation continue des revenus pour améliorer cet indicateur en 2006.

Parmi les initiatives mises en œuvre ou menées à terme en 2005, on note, au premier plan, l'ouverture de six nouvelles succursales, lesquelles devraient permettre à la Banque d'améliorer son offre de services dans des marchés en pleine croissance.

Ces nouvelles succursales, situées à Blainville, Gatineau, Sainte-Dorothée, Mascouche, La Prairie et Vaudreuil ont contribué, jusqu'à maintenant, de façon satisfaisante aux objectifs de croissance. Parallèlement à ces ouvertures, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de son plan de rénovation de succursales. Ainsi, d'ici la fin de l'année 2005, près de 20 % de toutes les succursales, essentiellement sur l'île de Montréal, auront fait l'objet de rénovations. Ces projets ont nécessité des investissements en capital d'environ 6,1 millions \$ en 2005 et ont également contribué à l'augmentation des frais d'entretien et réparation. En 2006, la Banque prévoit ouvrir trois nouvelles succursales et poursuivre son plan de rénovation.

Fort d'un rapprochement entre les parties, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Banque ont collaboré étroitement pour développer un programme répondant aux attentes et aux besoins exprimés par les membres de la FTQ. Le lancement du programme « *Complicité* » constitue une opportunité d'affaires intéressante pour le secteur des Services financiers aux particuliers et contribuera au développement d'une nouvelle clientèle.

Par ailleurs, des activités de marketing entreprises en 2004, y compris des campagnes de publicité directe et dans les médias, ont contribué à rehausser la visibilité et la notoriété de la Banque en 2005. Ces initiatives se poursuivront au cours de l'exercice financier 2006.

Le développement du réseau de guichets a également continué au cours de l'année, entre autres, par la conclusion d'un contrat de cinq ans pour l'exploitation de 17 guichets automatiques dans plusieurs stations de Métro de la Société de transport de Montréal (STM). La mise à jour du réseau de guichets automatiques qui s'échelonne jusqu'à la fin 2007, est un projet de plus de 20,5 millions \$ visant à moderniser le parc de la Banque afin d'améliorer le service à la clientèle et la qualité du réseau.

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

Priorités pour 2006

- Développer les synergies entre les secteurs d'activités
- Poursuivre le plan visant à participer aux programmes de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux
- Poursuivre le développement des activités de prêts aux PME, ainsi qu'au secteur agricole

Tableau 22

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu net d'intérêt	56,2 \$	56,8 \$
Autres revenus	29,1	32,4
Revenu total	85,3	89,2
Provision pour pertes sur prêts	13,1	15,6
Frais autres que d'intérêt	38,8	36,0
Bénéfice avant impôts		
sur les bénéfices	33,4	37,6
Impôts sur les bénéfices	11,8	13,2
Bénéfice net	21,6 \$	24,4 \$
Ratio d'efficacité	45,5 %	40,3 %

Pour l'exercice financier 2005, la contribution des Services financiers aux entreprises aux résultats consolidés de la Banque a diminué à 21,6 millions \$, comparativement à 24,4 millions \$ en 2004. Cette diminution est principalement associée à la diminution de volume de prêts, ainsi qu'à l'augmentation des frais liés à la rémunération.

Au cours des 24 derniers mois, les activités de prêts aux petites et moyennes entreprises au Québec et en Ontario principalement, de même que dans le secteur agricole, ont permis à la Banque de limiter la diminution des volumes de prêts corporatifs, conséquente au réalignement de la politique de crédit en 2003. On peut maintenant anticiper que les volumes, après s'être stabilisés en 2005, reprennent leur croissance progressivement. Des efforts soutenus devront toutefois être déployés afin de poursuivre ce développement. À cet égard, l'ouverture de nouveaux centres d'affaires commerciales dédiés aux PME, tels que ceux de Longueuil et Laval inaugurés en 2005, permettront de favoriser l'atteinte de ces objectifs.

Le secteur des Services financiers aux entreprises a également bénéficié du marché immobilier canadien toujours très favorable en 2005. De plus, l'augmentation de ses forces de vente dans l'Ouest canadien en 2004 a également permis de participer à la forte croissance dans cette région. Ces activités demeurent très profitables, compte tenu des pertes sur prêts très faibles et des volumes d'affaires soutenus.

L'évaluation de la qualité du crédit du portefeuille de prêts commerciaux demeure une préoccupation importante dans l'environnement actuel. Malgré l'augmentation du taux de change du dollar canadien et aussi face à l'augmentation de la concurrence asiatique et des prix de l'énergie, le portefeuille s'est très bien comporté. La sensibilité de ce portefeuille de prêts face

à ces facteurs est revue continuellement et demeurera une priorité au cours de la prochaine année.

B2B TRUST

Priorités pour 2006

- Concentrer les efforts où B2B Trust détient des avantages compétitifs, notamment avec les intermédiaires financiers
- Accroître les investissements et ressources dédiées aux marketing
- Développer les activités de financement hypothécaire par l'entremise de courtiers

Tableau 23

B2B TRUST

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu net d'intérêt	55,2 \$	48,8 \$
Autres revenus	14,0	14,9
Revenu total	69,2	63,7
Provision pour pertes sur prêts	6,2	4,7
Frais autres que d'intérêt	38,3	37,2
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	24,7	21,8
Impôts sur les bénéfices	8,4	7,4
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	-	1,9
Bénéfice net	16,3 \$	12,5 \$
Ratio d'efficacité	55,4 %	58,4 %

La contribution du secteur B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 3,8 millions \$, et s'établissait à 16,3 millions \$ en 2005, comparativement à 12,5 millions \$ en 2004. Cette amélioration du bénéfice net, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêt de plus de 10%. L'augmentation du volume de prêts, ainsi que l'effet de la retarification de dépôts, sont des éléments importants sur lesquels le secteur agit directement et qui ont eu un impact favorable sur les résultats. Cette amélioration, dans un environnement d'affaires toujours compétitif, est une indication que les stratégies de développement ont porté fruit.

Par ailleurs, l'augmentation des pertes sur prêts de 1,5 million \$, essentiellement liée à un portefeuille spécifique de marge de crédit, a quelque peu contrebalancé la croissance des revenus. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,1 million \$ et s'établissaient à 38,3 millions \$ en 2005, comparativement à 37,2 millions \$ en 2004. L'augmentation est due à la hausse des frais de rémunération et des honoraires

professionnels. En 2004, l'ajustement de la part des actionnaires sans contrôle d'un montant de 1,9 million \$, avant la privatisation de B2B Trust avait aussi contribué à réduire le bénéfice net du secteur.

Les prêts à l'investissement et les prêts REER s'élevaient à 1,3 milliard \$ au 31 octobre 2005, soit une augmentation de 135 millions \$, ou 12%, d'un exercice financier à l'autre. Ce résultat atteste la stabilité de ces produits clés auprès des consommateurs, de même que les étroites relations d'affaires de B2B Trust avec les intermédiaires financiers. De plus, la qualité du portefeuille de prêts à l'investissement est demeurée très bonne, tel que le démontre le ratio de pertes sur prêts de 0,08%. Fort de ses relations d'affaires avec les courtiers en fonds communs de placement, en valeurs mobilières, en assurances, en hypothèques et en dépôts; servi par ses alliances stratégiques avec les plus importantes institutions financières au Canada, B2B Trust anticipe maintenir ses parts de marché et poursuivre la croissance de ses activités.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Priorités pour 2006

- Poursuivre le développement du courtage institutionnel – revenu fixe
- Développer les synergies entre les secteurs d'activités
- Développer les activités de courtage de plein exercice

Tableau 24

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu net d'intérêt	1,3 \$	1,4 \$
Autres revenus	21,3	26,0
Revenu total	22,6	27,4
Frais autres que d'intérêt	17,5	21,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	5,1	5,9
Impôts sur les bénéfices	1,7	1,6
Bénéfice net	3,4 \$	4,3 \$
Ratio d'efficacité	77,4 %	78,4 %

Le secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne (anciennement Gestion du patrimoine et Courtage) a déclaré un bénéfice net de 3,4 millions \$ pour l'exercice financier 2005, comparativement à 4,3 millions \$ pour l'exercice financier 2004. Excluant l'effet des opérations de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actif inc. qui étaient, avant la cession, incluses avec ce secteur d'activité, la diminution de la profitabilité est attribuable à l'augmentation des dépenses occasionnées par l'embauche de plus de 25 nouveaux conseillers en placement et employés de soutien.

Les revenus des activités de courtage sont demeurés relativement stables à 21,6 millions \$, comparativement à 21,8 millions \$ en 2004, excluant les revenus de 1,0 million \$ et 5,6 millions \$ découlant des opérations de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actif inc. en 2005 et 2004, respectivement.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne concentre ses opérations principalement dans les activités de financement corporatif et portant sur les instruments financiers de revenu fixe, ainsi que dans les activités de courtage au détail et à escompte.

Avant la cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., le 31 décembre 2004, le secteur d'activité offrait également des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion financière, privée et institutionnelle. Ces opérations, avant leur cession, avaient atteint le seuil de la rentabilité.

AUTRES

Priorités pour 2006

- Améliorer le revenu net d'intérêt en gérant de façon toujours plus efficiente l'actif et le passif de la Banque
- Poursuivre le développement d'outils de gestion visant à améliorer la qualité globale du crédit
- Assurer un support efficace aux secteurs d'activité

La contribution du secteur Autres de la Banque s'établissait à (5,8) millions \$ pour l'exercice financier 2005 ou (11,1) millions \$ pour les activités poursuivies, comparativement à (23,5) millions \$ pour l'exercice financier 2004. Excluant l'effet des transactions relatives à l'exercice 2004 détaillées ci-après, l'amélioration des résultats du secteur Autres est principalement attribuable à la croissance du revenu net d'intérêt, contrebalancée partiellement par une diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers.

Les résultats pour 2004 incluent une part de 1,7 million \$ du gain (net des impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente du portefeuille de prêts sur carte de crédit, une part de 3,6 millions \$ du gain réalisé grâce à la vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement, ainsi que les retombées positives des changements dans l'estimation de certaines provisions liées à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, d'une valeur de 2,4 millions \$. De même, les résultats de 2004 incluent l'effet du reclassement des dividendes de 5,9 millions \$ et de la prime de rachat de 2,0 millions \$ relatifs aux actions privilégiées de catégorie A série 7 et série 8, ayant été rétroactivement imputés à l'état des résultats en 2004, en vertu de la nouvelle norme comptable sur

les instruments financiers, ainsi que la charge additionnelle de 0,7 million \$ relative au remboursement des débetures série 7.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2005, la Banque a déclaré un revenu net de 21,6 millions \$, ou 0,79 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 7,1 millions \$, ou 0,17 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2004. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,6 % pour le quatrième trimestre 2005, comparativement à 2,4 % pour la même période en 2004. Pour le quatrième trimestre 2005, le résultat issu des activités poursuivies s'élevait à 17,4 millions \$, ou 0,61 \$ dilué par action ordinaire.

Cette amélioration de la rentabilité est attribuable en grande partie aux stratégies plus rigoureuses de gestion de l'actif et du passif mises en œuvre en 2004, au réaligement de la structure du capital de la Banque, et à la croissance des portefeuilles de prêts. Les activités abandonnées, consécutivement à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. décrite à la page 78, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque au cours du quatrième trimestre compte tenu de la constatation d'une portion additionnelle du gain sur cession de 5,2 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2005, la provision pour pertes sur prêts s'est élevée à 11,8 millions \$, comparativement à 8,9 millions \$ pour la même période en 2004. On doit toutefois noter qu'au cours du quatrième trimestre de 2004, une provision additionnelle de 12,0 millions \$ avait été comptabilisée relativement aux portefeuilles de prêts commerciaux et personnels. L'effet de ces provisions avait été contrebalancé par la contrepassation de la provision générale pour un montant équivalent.

Pour le quatrième trimestre 2005, les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 99,0 millions \$, comparativement à 91,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2004. Cette augmentation, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés à la rémunération incitative.

Les impôts sur les bénéfices s'établissaient à 5,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 24,5 %, et incluaient l'effet d'ajustements de 1,7 million \$ attribuables aux initiatives conçues pour optimiser la situation fiscale de la Banque et des résultats favorables du quatrième trimestre.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats trimestriels de la Banque devraient généralement être relativement stables d'un trimestre à l'autre, notamment à cause de la nature des opérations bancaires qui portent sur de grands volumes d'opérations peu susceptible de fortes fluctuations à court terme. Toutefois, certaines opérations de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, dont les opérations de titrisation et les activités de négociation, génèrent de la volatilité. De plus, les résultats peuvent être influencés par certaines transactions particulières, telles des cessions d'activités ou d'actifs. Enfin, sur une période plus longue, les résultats de la Banque sont soumis aux changements macroéconomiques, qui peuvent survenir tant au Canada que dans le reste

du monde, notamment la situation des taux d'intérêt, les politiques monétaires et la croissance économique, ainsi que par les changements réglementaires.

Le tableau suivant présente, par trimestre, les éléments significatifs, tels que décrit au tableau 3 à la page 33 du présent Rapport annuel. Excluant l'effet de ces éléments, la variation des résultats d'un trimestre à l'autre s'explique principalement par la fluctuation des revenus de trésorerie et de marchés financiers. Aussi, la marge nette d'intérêt s'est améliorée depuis le second trimestre de 2004, notamment à cause des stratégies d'investissement et de couverture mises en œuvre au cours du quatrième trimestre 2004, ainsi que des retombées des économies de coûts liées au réaligement de la structure de capital de la Banque en 2004.

Tableau 25
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars)

	2005			
	Trimestres terminés les			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu total	133,8 \$	131,1 \$	118,0 \$	119,2 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	17,4	15,2	11,0	12,1
Bénéfice net	21,6 \$	15,8 \$	10,6 \$	17,3 \$

(en millions de dollars)

	2004			
	Trimestres terminés les			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu total	108,9 \$	117,2 \$	121,5 \$	118,5 \$
Bénéfice net	7,1 \$	9,7 \$	11,4 \$	11,7 \$

Facteurs qui ont entraîné des variations au cours des trimestres de 2004 :

Frais d'intérêt consécutif aux reclassements des dividendes et de la prime de remboursement payée pour le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 7 et série 8, y compris le chevauchement des paiements de dividendes		(3,8) \$	(1,9) \$	(1,9) \$
Augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'augmentation du taux d'imposition de l'Ontario				1,5
Vente du portefeuille de prêts Visa de l'Ontario et de l'Ouest canadien			3,8	
Vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit, et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement		4,6		
Révision des provisions liées aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien vendues au cours du quatrième trimestre de 2003		2,4		
Coûts associés au remboursement des débetures série 7		(0,7)		
Total des éléments ayant un impact sur le bénéfice net en 2004	- \$	2,5 \$	1,9 \$	(0,4) \$

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce Cadre est de créer une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risque dans toutes les sphères d'activité de l'institution. Ces mesures comprennent essentiellement l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ; l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes ; l'établissement

et l'application de contrôles internes efficaces et la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

Le Cadre se compose de deux sections : le milieu de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Le milieu de contrôle repose sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction et supervisée par les comités du conseil d'administration.

Tableau 26



STRUCTURE DE GESTION DES RISQUES

La direction a élaboré une structure de gestion des risques qui a été approuvée par le conseil d'administration. Le comité de direction a établi que le risque de crédit, le risque de marché (incluant les risques de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité), le risque de gestion du capital, le risque structurel, le risque opérationnel et le risque réglementaire sont davantage contrôlables et mesurables, et peuvent par conséquent être encadrés plus formellement. Des politiques spécifiques encadrent ces risques qui font aussi l'objet d'une surveillance continue par le comité de direction, tel que décrit ci-dessous.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité

de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une juste appréciation des risques et l'établissement des taux prêteurs en conséquence. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter.

Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit. En ce qui concerne les prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières.

En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêt accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes ou, prêt par prêt dans certains cas.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes éventuelles émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques. Cette méthode est basée sur la ligne directrice C-5 « Provisions générales pour risque de crédit » du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF).

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours obligataires et boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

Politiques et normes

La Banque accorde une place fondamentale à la gestion efficace du risque de marché dont l'objectif premier est la maximisation de la relation rendement/risque à l'intérieur de limites préalablement définies tenant compte du degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Ces politiques et limites sont révisées par le conseil d'administration au moins sur une base annuelle, en vue de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégie de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

La gestion du risque de marché comprend : la gestion des risques de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux pertes financières que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur le risque structurel traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Risque de change étranger

Le risque de change étranger correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le contrôle du risque de change étranger implique donc que les positions non couvertes soient maintenues et gérées de façon à profiter des fluctuations à court terme des marchés, d'où l'établissement de limites globales, révisées au moins annuellement, qui spécifient le risque maximum que la Banque est prête à supporter compte tenu de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Banque subisse une perte si elle ne disposait pas, au moment

approprié, des liquidités nécessaires pour respecter tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits ou non au bilan.

Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque. Les politiques de gestion du nantissement, des liquidités et du financement, ainsi que le plan de gestion des liquidités définissent la structure de gestion, les responsabilités et les indicateurs pour une gestion prudente des liquidités. Ce cadre de gestion vise à assurer que la Banque, incluant ses filiales, aura à sa disposition les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements. La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les indicateurs corporatifs et les exigences statutaires s'appliquant à elle et à ses filiales soient respectés.

Partie intégrante de la gestion de l'actif et du passif, la gestion des liquidités porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement (par client, type de dépôt, marché et échéance). Le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette à court terme, constitue une partie du financement.

La titrisation d'éléments d'actif offre également une possibilité de financement supplémentaire grâce à la vente d'éléments d'actif. La Banque assure aussi la surveillance constante de ses besoins opérationnels. Elle veille notamment à évaluer et à prévoir ses engagements, et à s'assurer qu'un minimum d'actifs liquides de qualité soit immédiatement disponible pour parer à toute éventualité.

Un plan de contingence prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression extrême sur les liquidités.

Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché (taux d'intérêt et change étranger)

L'évaluation des risques de marché à la Banque Laurentienne repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios-chocs ; et
- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios.

La valeur à risque

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation. La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de

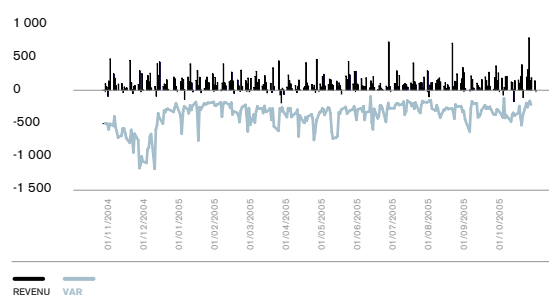
99%. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1%. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées pour certains portefeuilles. Les valeurs à risque ainsi obtenues sont comparées aux limites établies à cet effet sur une base journalière afin de limiter les risques encourus. Parallèlement au modèle de valeur à risque, des scénarios de chocs sont envisagés et leur impact évalué sur les profits et pertes de certains portefeuilles.

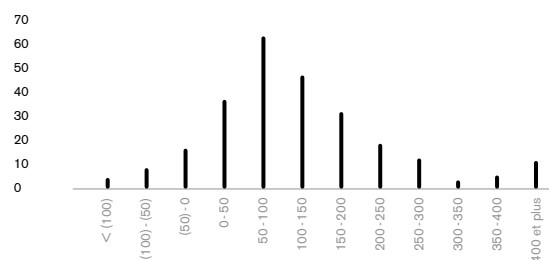
Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par la filiale Valeurs Mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la trésorerie de la Banque. Les graphiques ci-dessous réfèrent aux portefeuilles de négociation.

COMPARAISON JOURNALIÈRE DES REVENUS DE NÉGOCIATION PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE (en milliers de dollars)



DISTRIBUTION DES REVENUS DE NÉGOCIATION (nombre de jours / en milliers de dollars)



Le premier graphique ci-dessus compare les revenus nets des activités de négociation et la valeur à risque quotidienne liée à ces activités. Au cours de l'exercice financier 2005, nous avons connu 28 jours de pertes nettes. Aucune des pertes nettes subies n'a excédé la

VAR estimative pour ces mêmes journées. La perte la plus importante a eu lieu le 30 mars et s'élevait à 192 000 \$. La VAR moyenne durant l'exercice s'élevait à 378 000 \$ comparativement à des revenus moyens de 124 000 \$.

Le deuxième graphique en page 55 montre la distribution quotidienne des revenus de négociation pour l'exercice financier 2005.

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL

Le risque structurel correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de rachat par anticipation et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel regroupés dans les portefeuilles de liquidités primaires et secondaires, et dans le portefeuille de positionnement ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre cet objectif, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par le comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec la politique de gestion des risques structurels approuvée par le conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Les positions des portefeuilles sont revues chaque semaine par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité d'établir le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. La gestion du risque structurel se fait à partir d'un relevé hebdomadaire des écarts. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2005 est présentée à la note 20 des états financiers consolidés. Pour assurer une saine gestion du risque structurel, la direction procède à des analyses de simulation sur le revenu net et sur la valeur économique de l'avoir des actionnaires ordinaires. Ces simulations sont réalisées à partir des données du relevé des écarts de retarification et selon divers scénarios de taux d'intérêt. L'un des principaux exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2005, une majoration immédiate et soutenue de 1 % des taux d'intérêt de tous les portefeuilles aurait ainsi entraîné une baisse d'environ 3,6 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu des retombées de (50,6) millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui tire parti des mouvements des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés par le conseil d'administration.

RISQUE LIÉ À LA GESTION DU CAPITAL

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour l'institution de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéfices non répartis, des actions privilégiées, des débentures subordonnées et de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis.

La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque propre. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire à un niveau semblable à celui de l'industrie et conforme aux règles définies par le BSIF.

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Nouvel accord de Bâle

Le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui entrera en vigueur au mois de novembre 2007. Cet accord reposera sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tiendra compte davantage des risques réels et permettra le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque est présentement engagée dans le processus d'implantation du Nouvel accord de Bâle en utilisant la méthode standard pour le risque de marché et la méthode indicateur de base pour le risque opérationnel.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Les gestionnaires des lignes d'affaires et des filiales sont les premiers responsables de la gestion du risque opérationnel dans leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion de ce risque. Une vérification complète et indépendante de ce processus est assurée par la vérification interne de la Banque, qui communique les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration de la Banque.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le Cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

La cueillette des données de pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

L'évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors d'ateliers d'auto-évaluation, ou au moment de tout changement important, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus.

La gestion proprement dite du risque opérationnel

Il s'agit en fait de prendre la décision d'accepter, contrôler, éviter ou transférer certains risques et la mise en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, dont la participation à un programme d'assurances corporatives, ainsi que l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. De plus, un comité de prévention de la fraude composé des responsables de sécurité et de représentants des lignes d'affaires se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en terme de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

La production de rapports sur le risque opérationnel

Ces rapports sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les plans d'action visant à réduire le niveau de risque des processus d'affaires dont la cote globale de risque opérationnel est considérée comme étant trop élevée, selon les niveaux de tolérance établis par la Banque.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, aux règles, aux règlements, aux pratiques établies ou aux normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité.

Les rapports de conformité sont présentés au Président et chef de la direction, au comité de direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration, puis au comité de vérification du conseil d'administration.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Afin de veiller à ce que les états financiers consolidés et le rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et des résultats de son exploitation, les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière sont constamment révisés et développés.

L'adoption des règlements visant à renforcer la confiance des investisseurs par les autorités canadiennes en valeurs mobilières en 2004, dont notamment celle du règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, a incité la Banque à revoir son processus de communication de l'information. Entre autres, un comité de divulgation formel revisite maintenant les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation. Ce comité permet en outre de valider que les informations importantes, touchant toutes les opérations, sont communiquées.

La Banque travaille maintenant activement aux phases suivantes devant mener à l'attestation sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que requis par le projet de règlement 52-111. Une équipe de projet dédiée au processus d'attestation financière, composée de professionnels spécialisés en contrôle et en vérification, a été mise en place au cours de l'exercice 2005 afin de s'assurer que la Banque puisse rencontrer ces nouvelles exigences.

Le Président et chef de la direction et le Premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque, en collaboration avec la direction de la Banque, ont évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2005, étaient efficaces afin d'assurer que tous les renseignements significatifs soient divulgués.

PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes. La préparation des états financiers consolidés, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses, principalement par rapport à l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance de la provision pour pertes sur prêts. Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts, notamment l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, la juste valeur des garanties et les coûts de réalisation, ainsi que l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de façon significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire. Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 72 du présent Rapport annuel.

La Banque a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle supporte la provision de 65,3 millions \$ au 31 octobre 2005. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2005, le solde des écarts d'acquisition entièrement attribué au secteur Services financiers aux particuliers s'élève à 53,8 millions \$.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. La direction de la Banque doit effectuer un certain nombre d'estimations importantes lorsqu'elle évalue la juste valeur de ses écarts d'acquisition. Ces estimations comprennent les taux de croissance projetés pour le revenu net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs et plusieurs autres éléments. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ils reflètent les meilleures estimations de la direction, mais

comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la Banque ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eu l'utilisation d'hypothèses différentes sur sa performance financière globale. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2005 et en 2004.

Pour plus de renseignements sur les écarts d'acquisition, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

Autres actifs incorporels et autres actifs

La Banque soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée, lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur importante n'a été comptabilisée en 2005 et en 2004.

Par ailleurs, la Banque revoit périodiquement la valeur de ses autres actifs, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeurs potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière importante.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise à leur juste valeur les titres du portefeuille de négociation, les instruments financiers dérivés, ainsi que engagements afférents à des valeurs vendues à découvert. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, est constatée aux résultats à la rubrique Autres revenus. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours, la Banque utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, aux courbes de rendement et aux facteurs de volatilité.

Étant donné l'importance du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation de certaines justes valeurs, celles-ci peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste

valeur sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés, à la page 95 du présent Rapport annuel.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, tels les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations.

Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2005, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 112,1 millions \$ (66,3 millions \$ en 2004) quant aux régimes de retraite et de 8,7 millions \$ (6,1 millions \$ en 2004) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations constituées étaient de 5,35 % et 6,50 % aux 31 octobre 2005 et 2004 respectivement. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (7,75 % en 2004). Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9 % en 2005 (9,5 % en 2004). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,0 % en 2013 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau à la page 60 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2005, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

Tableau 27

INCIDENCE D'UNE VARIATION DE 0,25 %

(en millions de dollars)	Effet possible d'une variation de 0,25 %	
	Obligation	Coût
Taux d'actualisation	13,3 \$	1,6 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,6 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 88 du présent Rapport annuel.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes, de reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes, notamment si la Banque n'atteint pas ses objectifs de rentabilité.

Pour des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts, consulter les notes 1 et 16 des états financiers consolidés aux pages 76 et 91 du présent Rapport annuel.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente. La note 5 des états financiers consolidés à la page 82 du présent Rapport annuel et la section sur les arrangements hors bilan à la page 47 du présent Rapport de gestion fournissent de plus amples informations sur ces transactions.

La détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte

tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la Banque doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La Banque doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement prévu, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

À cet effet, on retrouve à la note 5 des états financiers consolidés une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 21,2 millions \$ au 31 octobre 2005.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

MODIFICATION AU COURS DE L'EXERCICE

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté la note d'orientation en comptabilité n° 15 (NOC-15), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*. La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. L'application initiale n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, fournit davantage d'information à ce sujet.

Présentation du passif et des capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre 3860 intitulé *Instruments financiers – information à fournir et présentation*. Le chapitre modifié exige que les obligations pouvant être réglées, au gré de l'émetteur, au moyen d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres, à des conditions potentiellement désavantageuses, soient présentées comme des passifs. L'incidence de l'application initiale est détaillée à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

MODIFICATIONS FUTURES

Le 1^{er} avril 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers (*Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, Couvertures et Résultat étendu*) qui entreront en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de ces normes sur les états financiers ne peut être déterminée puisqu'elle dépendra des instruments financiers détenus au moment de l'application. La note 1, afférente aux états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces nouvelles normes comptables.

Tableau 28

RÉTROSPECTIVE – BILAN CONSOLIDÉ

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation annuelle moyenne 05/01
ACTIF						
Liquidités						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	57 737 \$	47 681 \$	54 772 \$	82 164 \$	81 162 \$	(8) %
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	259 791	280 751	668 152	351 534	94 748	29
Chèques et autres effets en transit, montant net	–	–	111 809	19 973	8 437	–
	317 528	328 432	834 733	453 671	184 347	15
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	1 775 372	1 834 369	1 497 689	1 584 820	1 432 946	7
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	556 727	698 510	1 025 828	1 114 427	650 685	(4)
Autres valeurs mobilières	608 307	469 596	547 359	350 810	237 630	20
	2 940 406	3 002 475	3 070 876	3 050 057	2 321 261	6
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente						
	508 073	1 133 920	882 036	869 830	649 671	(6)
Prêts						
Personnels	3 907 320	3 638 991	3 646 070	3 865 455	3 532 655	3
Hypothécaires résidentiels et commerciaux	6 402 799	6 113 107	5 979 229	7 601 671	7 880 870	(5)
Commerciaux et autres	1 539 893	1 542 760	1 571 491	1 872 901	2 159 752	(8)
	11 850 012	11 294 858	11 196 790	13 340 027	13 573 277	(3)
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(129 806)	(140 042)	(163 177)	(217 881)	(133 512)	(1)
	11 720 206	11 154 816	11 033 613	13 122 146	13 439 765	(3)
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	145 629	144 830	235 286	332 077	336 292	(19)
Immobilisations corporelles	93 793	94 490	114 479	160 597	178 766	(15)
Autres éléments d'actif	781 349	748 513	566 745	607 238	585 722	7
	1 020 771	987 833	916 510	1 099 912	1 100 780	(2)
	16 506 984 \$	16 607 476 \$	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	(2) %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Particuliers	10 575 416 \$	10 454 368 \$	10 508 592 \$	12 007 957 \$	11 519 743 \$	(2) %
Entreprises, banques et autres	3 121 522	2 456 672	2 784 357	2 960 317	2 998 294	1
	13 696 938	12 911 040	13 292 949	14 968 274	14 518 037	(1)
Autres						
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	786 128	1 511 481	1 142 909	1 308 882	877 158	(3)
Acceptations	145 629	144 830	235 286	332 077	336 292	(19)
Autres éléments de passif	815 049	902 848	751 484	716 907	741 921	2
	1 746 806	2 559 159	2 129 679	2 357 866	1 955 371	(3)
Débiteures subordonnées	150 000	250 525	400 000	400 000	400 000	(22)
Passif lié aux actions privilégiées	–	–	100 000	100 000	160 000	–
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale						
	–	–	41 827	47 106	42 683	–
Capitaux propres						
Actions privilégiées	210 000	210 000	100 000	100 400	400	–
Actions ordinaires	249 633	248 593	246 813	246 230	234 240	2
Surplus d'apport	73	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis	454 124	428 159	426 500	375 740	385 093	4
Actions de trésorerie	(590)	–	–	–	–	–
	913 240	886 752	773 313	722 370	619 733	10
	16 506 984 \$	16 607 476 \$	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	(2) %

Tableau 29

RETROSPECTIVE – ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2005	2004	2003	2002	2001	Variation annuelle moyenne 05/01
Prêts	682 591 \$	690 789 \$	870 519 \$	887 268 \$	1 005 061 \$	(9) %
Valeurs mobilières	59 744	57 546	76 502	73 341	66 284	(3)
Dépôts auprès d'autres banques	7 864	9 807	11 658	5 022	8 243	(1)
Revenu d'intérêt	750 199	758 142	958 679	965 631	1 079 588	(9)
Dépôts et autres éléments de passif	408 309	455 950	587 711	591 905	680 035	(12)
Débitures subordonnées	16 199	27 184	27 742	27 750	34 395	(17)
Passif lié aux actions privilégiées	–	7 814	7 750	8 121	13 000	–
Frais d'intérêt	424 508	490 948	623 203	627 776	727 430	(13)
Revenu net d'intérêt	325 691	267 194	335 476	337 855	352 158	(2)
Provision pour pertes sur prêts	40 000	40 000	54 000	111 000	35 000	3
	285 691	227 194	281 476	226 855	317 158	(3)
Autres revenus	176 371	198 949	286 720	254 443	265 641	(10)
	462 062	426 143	568 196	481 298	582 799	(6)
Salaires et avantages sociaux	192 163	182 929	204 944	198 694	212 878	(3)
Frais d'occupation de locaux et technologie	107 559	104 682	128 982	120 140	115 829	(2)
Autres	82 229	82 108	107 854	88 499	116 736	(8)
Frais autres que d'intérêt	381 951	369 719	441 780	407 333	445 443	(4)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	80 111	56 424	126 416	73 965	137 356	(13)
Impôts sur les bénéfices	24 488	14 637	38 757	33 009	58 112	(19)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	55 623	41 787	87 659	40 956	79 244	(8)
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	–	1 916	3 640	5 318	2 041	–
Bénéfice découlant des activités poursuivies	55 623	39 871	84 019	35 638	77 203	(8) %
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	9 659	–	–	–	–	–
Bénéfice net	65 282 \$	39 871 \$	84 019 \$	35 638 \$	77 203 \$	(4) %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	12 030 \$	8 606 \$	6 095 \$	6 352 \$	28 \$	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	53 252 \$	31 265 \$	77 924 \$	29 286 \$	77 175 \$	(9) %
Dividendes sur actions ordinaires	27 287 \$	27 248 \$	27 164 \$	26 854 \$	24 098 \$	3 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)						
de base	23 525	23 485	23 416	23 095	22 710	1 %
dilué	23 552	23 521	23 457	23 288	22 896	1 %
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies						
de base	1,85 \$	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$	(14) %
dilué	1,85 \$	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$	(14) %
Résultat net par action ordinaire						
de base	2,26 \$	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$	(10) %
dilué	2,26 \$	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$	(10) %
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,06 \$	2 %
Ratio du dividende versé	51,2 %	87,1 %	34,9 %	91,5 %	31,2 %	
Valeur comptable	29,85 \$	28,78 \$	28,73 \$	26,57 \$	27,08 \$	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	4,6 %	12,4 %	4,8 %	13,1 %	
(en pourcentage de l'actif moyen)						
Revenu net d'intérêt	1,99 %	1,64 %	1,81 %	1,82 %	2,05 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,24 %	0,24 %	0,29 %	0,60 %	0,20 %	
Autres revenus	1,08 %	1,22 %	1,55 %	1,37 %	1,55 %	
Frais autres que d'intérêt	2,34 %	2,26 %	2,38 %	2,19 %	2,59 %	
Bénéfice découlant des activités poursuivies	0,34 %	0,24 %	0,45 %	0,19 %	0,45 %	
Bénéfice net	0,40 %	0,24 %	0,45 %	0,19 %	0,45 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,33 %	0,19 %	0,42 %	0,16 %	0,45 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	16 328 \$	16 327 \$	18 548 \$	18 570 \$	17 176 \$	(1) %
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 180	3 125	3 159	3 730	3 884	(5) %
Nombre de succursales	157	153	155	214	230	(9) %
Nombre de guichets automatiques	313	293	284	351	360	(3) %

Tableau 30

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2005				2004			
	Trimestres terminés les							
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu d'intérêt	191 983 \$	189 070 \$	181 439 \$	187 707 \$	186 153 \$	184 543 \$	185 096 \$	202 350 \$
Frais d'intérêt	106 571	103 590	102 351	111 996	116 121	120 243	120 275	134 309
Revenu net d'intérêt	85 412	85 480	79 088	75 711	70 032	64 300	64 821	68 041
Provision pour pertes sur prêts	11 750	9 750	8 750	9 750	8 888	10 862	10 500	9 750
	73 662	75 730	70 338	65 961	61 144	53 438	54 321	58 291
Autres revenus	48 400	45 631	38 891	43 449	38 891	52 913	56 643	50 502
Frais autres que d'intérêt	99 010	98 494	92 759	91 688	91 287	91 500	94 166	92 766
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	23 052	22 867	16 470	17 722	8 748	14 851	16 798	16 027
Impôts sur les bénéfices	5 642	7 660	5 518	5 668	1 618	4 889	4 747	3 383
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	17 410	15 207	10 952	12 054	7 130	9 962	12 051	12 644
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	-	-	-	-	-	260	677	979
Bénéfice découlant des activités poursuivies	17 410	15 207	10 952	12 054	7 130	9 702	11 374	11 665
Bénéfice (perte) découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 149	600	(303)	5 213	-	-	-	-
Bénéfice net	21 559 \$	15 807 \$	10 649 \$	17 267 \$	7 130 \$	9 702 \$	11 374 \$	11 665 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	2 998	2 998	2 999	3 035	3 062	2 519	1 465	1 560
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	18 561 \$	12 809 \$	7 650 \$	14 232 \$	4 068 \$	7 183 \$	9 909 \$	10 105 \$
(en pourcentage de l'actif moyen)								
Revenu net d'intérêt	2,06 %	2,06 %	2,02 %	1,83 %	1,71 %	1,59 %	1,61 %	1,64 %
Provision pour pertes sur prêts	0,28 %	0,24 %	0,22 %	0,24 %	0,22 %	0,27 %	0,26 %	0,24 %
Autres revenus	1,17 %	1,10 %	0,99 %	1,05 %	0,95 %	1,31 %	1,41 %	1,22 %
Frais autres que d'intérêt	2,39 %	2,38 %	2,37 %	2,22 %	2,23 %	2,26 %	2,34 %	2,24 %
Bénéfice net	0,52 %	0,38 %	0,27 %	0,42 %	0,17 %	0,24 %	0,28 %	0,28 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,45 %	0,31 %	0,20 %	0,34 %	0,10 %	0,18 %	0,25 %	0,24 %
Actif moyen (en millions de dollars)	16 431 \$	16 426 \$	16 062 \$	16 383 \$	16 318 \$	16 118 \$	16 380 \$	16 492 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,6 %	7,4 %	4,6 %	8,3 %	2,4 %	4,2 %	5,9 %	6,0 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)								
de base	23 546	23 532	23 511	23 511	23 511	23 490	23 481	23 457
dilué	23 586	23 557	23 534	23 531	23 539	23 524	23 519	23 501
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies								
de base	0,61 \$	0,52 \$	0,34 \$	0,38 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
dilué	0,61 \$	0,52 \$	0,34 \$	0,38 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	0,79 \$	0,54 \$	0,33 \$	0,61 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
dilué	0,79 \$	0,54 \$	0,33 \$	0,60 \$	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$
Dividendes	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Valeur comptable	29,85 \$	29,38 \$	29,14 \$	29,10 \$	28,78 \$	28,90 \$	28,89 \$	28,86 \$
Cours de l'action - Clôture	30,35 \$	27,25 \$	26,52 \$	23,60 \$	25,45 \$	28,02 \$	27,67 \$	28,60 \$
Dividendes sur actions ordinaires	6 823 \$	6 827 \$	6 818 \$	6 819 \$	6 818 \$	6 812 \$	6 810 \$	6 808 \$
(en millions de dollars)								
Actif total (fin de période)	16 507,0 \$	16 125,0 \$	16 671,0 \$	15 816,9 \$	16 607,5 \$	16 905,6 \$	16 756,9 \$	16 723,2 \$
Actif total pondéré en fonction des risques	8 522,6 \$	8 501,7 \$	8 349,3 \$	8 082,8 \$	7 985,7 \$	8 136,4 \$	8 093,4 \$	8 120,5 \$
Capital de première catégorie	866,2 \$	854,4 \$	847,7 \$	846,7 \$	838,7 \$	841,5 \$	897,6 \$	871,9 \$
Capital total	1 049,1 \$	1 081,6 \$	1 075,6 \$	1 074,1 \$	1 113,8 \$	1 168,1 \$	1 408,1 \$	1 298,1 \$
Ratios de capital								
Première catégorie	10,2 %	10,1 %	10,2 %	10,5 %	10,5 %	10,3 %	11,1 %	10,7 %
Capital total	12,3 %	12,7 %	12,9 %	13,3 %	14,0 %	14,4 %	17,4 %	16,0 %
Ratio actif / fonds propres	15,8 x	15,0 x	15,5 x	14,8 x	15,0 x	14,5 x	11,9 x	12,9 x